

Merci de lire et de conserver cette notice !

INSTRUCTIONS DE MONTAGE

Système adiabatique d'humidification de l'air
Condair DL

Nous vous remercions d'avoir choisi Condair

Date d'installation (JJ/MM/AAAA) :

Date de mise en service (JJ/MM/AAAA) :

Site d'installation :

Modèle :

Numéro de série :

À remplir lors de la mise en service !

Droits de propriété

Le présent document et les informations qu'il contient sont la propriété de Condair Group AG. La transmission et la reproduction de la notice (y compris sous forme d'extraits) ainsi que l'utilisation et la transmission de son contenu à des tiers sont soumises à autorisation écrite du Condair Group AG. Toute infraction est passible de peine et engage à des dommages et intérêts.

Responsabilité

Condair Group AG décline toute responsabilité en cas de dommages liés à des installations déficientes, une utilisation non conforme ou dus à l'utilisation de composants ou d'équipement qui ne sont pas homologués par Condair Group AG.

Mention de Copyright

© Condair Group AG, tous droits réservés

Sous réserve de modifications techniques

Table des matières

1	Introduction	4
1.1	Avant de commencer	4
1.2	Remarques relatives aux instructions de montage	4
2	Pour votre sécurité	6
3	Remarques importantes	8
3.1	Contrôle de la livraison	8
3.2	Stockage/transport/emballage	8
3.3	Identification du modèle de l'appareil	9
4	Travaux de montage et d'installation	10
4.1	Consignes de sécurité pour les travaux de montage et d'installation	10
4.2	Aperçu de l'installation	11
4.3	Montage de l'unité d'humidification	12
4.3.1	Emplacement de l'unité d'humidification	12
4.3.2	Installation de l'unité de posthumidification	15
4.3.2.1	Aperçu des constructions-cadre de l'unité de posthumidification	15
4.3.2.2	Montage de l'unité de posthumidification	16
4.3.3	Installation du système de buses	36
4.3.3.1	Aperçu des constructions-cadre du système de buses	36
4.3.3.2	Montage du système de buses	37
4.4	Emplacement et montage de l'unité centrale	46
4.8	Déplacer les sorties du circuit de pulvérisation de la gauche vers la droite	48
4.5	Emplacement et montage de l'unité de commande	51
4.6	Installation hydraulique	53
4.6.1	Aperçu de l'installation hydraulique	53
4.6.2	Consignes relatives à l'installation hydraulique	54
4.7	Installation électrique	56
4.7.1	Consignes relatives à l'installation électrique	56
4.7.2	Schéma de raccordement Condair DL	57
4.7.3	Raccordement électrique unité centrale - unité de commande	58
4.7.3.1	Schéma de raccordement unité centrale - unité de commande	58
4.7.3.2	Travaux de raccordement électrique unité centrale - unité de commande	59
4.7.4	Raccordement électrique externe	63
4.7.4.1	Schéma de raccordement raccords externes	63
4.7.4.2	Travaux de raccordement électrique externe	64

1 Introduction

1.1 Avant de commencer

Nous vous remercions d'avoir opté pour le **Système adiabatique d'humidification de l'air Condair DL**.

Le système d'humidification de l'air Condair DL est fabriqué selon l'état actuel de la technique et répond aux règles de sécurité reconnues. Toutefois, une utilisation non conforme du système d'humidification de l'air Condair DL peut présenter des dangers pour l'utilisateur et/ou des tiers et/ou peut entraîner des dommages aux biens matériels.

Afin de garantir un fonctionnement sûr, approprié et économique du système d'humidification de l'air Condair DL, observez et respectez l'ensemble des indications et consignes de sécurité de la présente documentation et des notices des composants montés dans le système d'humidification.

Si, après avoir lu la présente documentation, il vous reste des questions, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec votre représentant Condair local. Nous nous ferons un plaisir de vous assister.

1.2 Remarques relatives aux instructions de montage

Limitations

L'objet concerné par les présentes instructions de montage est le système adiabatique d'humidification de l'air Condair DL dans ses différentes versions. Les options et accessoires ne sont décrits que dans la mesure où cela est nécessaire pour le bon fonctionnement du système. Pour plus d'informations sur les options et accessoires, veuillez consulter les notices correspondantes.

Les explications des présentes instructions de montage se limitent à **l'installation** du système adiabatique d'humidification de l'air Condair DL et s'adressent à **un personnel spécialisé, formé en conséquence et suffisamment qualifié pour le travail concerné.**

Les présentes instructions de montage se complètent de diverses autres documentations (notice d'utilisation, liste des pièces de rechange, etc.) qui font également partie du contenu de la livraison. Les instructions de montage présentent, là où c'est nécessaire des renvois à ces publications.

Symboles utilisés dans la présente notice



ATTENTION !

La mention d'avertissement "PRUDENCE" accompagnée du symbole de danger encerclé permet d'identifier dans la présente documentation les consignes dont la violation peut entraîner un **dommage et/ou un fonctionnement défectueux de l'appareil ou d'autres biens matériels**.



AVERTISSEMENT !

La mention d'avertissement "ATTENTION" accompagnée du symbole général de danger permet d'identifier dans la présente documentation les consignes de sécurité et de danger dont la violation peut **entraîner des blessures corporelles**.



DANGER !

La mention d'avertissement "DANGER" accompagnée du symbole général de danger permet d'identifier dans la présente documentation les consignes de sécurité et de danger dont la violation peut **entraîner des blessures corporelles graves ou même mortelles**.

Conservation

Les instructions de montage doivent être conservées en lieu sûr et accessible à tout moment. En cas de changement de propriétaire du produit, les instructions de montage doivent être transmises au nouvel exploitant.

En cas de perte de la documentation, veuillez vous adresser à votre représentant Condair.

Langues

Les présentes instructions de montage sont disponibles dans différentes langues. Veuillez contacter votre représentant Condair à cet égard.

2 Pour votre sécurité

Généralités

Toute personne chargée de travailler sur le système d'humidification de l'air Condair DL doit avoir lu et compris les présentes instructions de montage et les instructions d'exploitation du Condair DL avant de commencer à intervenir sur l'appareil.

La connaissance du contenu des présentes instructions de montage et des instructions d'exploitation est une condition fondamentale pour protéger le personnel des dangers, pour éviter des installations erronées et ainsi exploiter l'appareil de manière sûre et conforme.

Il convient de respecter tous les pictogrammes, plaques signalétiques et inscriptions prévus sur les composants du système d'humidification de l'air Condair DL et d'en maintenir la bonne lisibilité.

Qualification du personnel

Tous les travaux d'installation décrits dans les présentes instructions de montage doivent être exécutés **uniquement par du personnel spécialisé, formé, suffisamment qualifié et dûment autorisé par l'exploitant.**

Pour des raisons de sécurité et de garantie, les interventions qui dépassent ce cadre doivent être exécutées uniquement par du personnel spécialisé et autorisé par le fabricant.

Toutes les personnes qui sont chargées d'effectuer des travaux sur le système d'humidification de l'air Condair DL sont censées connaître et respecter les prescriptions relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.

Utilisation conforme à l'usage prévu

Le système d'humidification de l'air Condair DL est destiné **exclusivement à l'humidification de l'air dans un conduit de ventilation ou un monobloc, dans les conditions d'exploitation spécifiées** (voir la notice d'utilisation du système d'humidification de l'air Condair DL). Toute autre utilisation sans approbation écrite du fabricant est considérée comme non conforme à l'usage prévu et peut rendre dangereux le système d'humidification de l'air Condair DL.

L'utilisation conforme à l'usage prévu implique également le **respect de toutes les informations contenues dans la présente documentation (en particulier toutes les consignes de sécurité et de danger).**

Dangers pouvant survenir de l'utilisation de l'appareil



DANGER !
Danger d'électrocution

L'unité de commande du Condair DL et la pompe d'augmentation de la pression de l'unité centrale (s'il y en a une) sont branchées sur le réseau électrique. En cas d'ouverture de l'unité de commande/unité centrale, il est possible d'entrer en contact avec des pièces conductrices de courant, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Par conséquent : ne raccorder l'unité de commande du Condair DL au réseau électrique que lorsque la réalisation correcte de l'ensemble du montage et des installations aura été vérifiée et que toutes les caches des appareils auront été replacées et verrouillées correctement.

Important ! Le convertisseur de fréquence présent dans l'unité de commande des systèmes de type A avec pompe d'augmentation de la pression contient des condensateurs qui, dans certaines circonstances, pourront rester sous tension encore un certain temps après que l'unité centrale aura été débranchée du secteur. Si l'unité de commande a été mise sous tension, il faudra attendre au moins 10 minutes après que l'alimentation électrique de l'unité de commande aura été coupée et avoir vérifié que les raccordements reliés au convertisseur de fréquence et à la pompe respectivement soient hors tension avant de commencer à travailler au niveau du convertisseur de fréquence et de la pompe !



ATTENTION !
Risque de blessure

Les plaques de céramique de l'unité de posthumidification sont poreuses et peuvent présenter des pointes tranchantes susceptibles de provoquer des blessures aux mains ou aux yeux avec les éclats de céramique.

Par conséquent : il faut toujours porter des gants et des lunettes de protection lors du montage des plaques en céramique.

Comportement en cas de danger

Toutes les personnes chargées de travaux sur le système d'humidification de l'air Condair DL sont tenues de signaler immédiatement au service responsable de l'exploitant toute modification sur l'appareil portant atteinte à la sécurité et de prévenir **tout enclenchement intempestif** du système d'humidification de l'air.

Modifications non autorisées de l'appareil

Aucun montage additionnel et aucune transformation ne peuvent être effectués sur le système d'humidification de l'air Condair DL sans autorisation écrite du fabricant.

Pour le remplacement de composants défectueux du système, utiliser **exclusivement les accessoires et pièces de rechange** de votre représentant Condair.

3 Remarques importantes

3.1 Contrôle de la livraison

À la réception de la livraison :

- Vérifiez si l'emballage est intact.
Les dommages éventuels doivent être signalés immédiatement à l'entreprise de transport.
- À l'aide du bordereau de livraison, vérifiez si tous les composants ont été livrés.
Les composants manquants doivent être signalés à votre représentant Condair dans les 48 heures.
Condair décline toute responsabilité relative au matériel manquant au-delà de ce délai.
- Déballez les composants et vérifiez si ceux-ci sont intacts.
Si des pièces/des composants sont endommagés, informez immédiatement l'entreprise de transport qui a livré la marchandise.
- Vérifiez, selon le code d'identification figurant sur la plaque signalétique, que les composants livrés sont adaptés à l'installation sur le site de montage.

3.2 Stockage/transport/emballage

Stockage

L'appareil doit être stocké en un lieu protégé, dans les conditions suivantes :

- Température ambiante : 5 ... 40 °C
- Humidité ambiante : 10 ... 75 % hum. rel.

Transport

Dans la mesure du possible, transportez toujours les composants du système d'humidification de l'air Condair DL dans leur emballage d'origine et utilisez des moyens de transport ou des engins de levage adaptés.



AVERTISSEMENT !

Il est de la responsabilité du client de s'assurer que le personnel est formé à la manipulation de lourdes pièces, et qu'il connaît et respecte les consignes correspondantes en matière de sécurité au travail et de prévention des accidents.

Emballage

Conservez les emballages d'origine pour une utilisation ultérieure.

Si les emballages doivent être éliminés, il convient de respecter la réglementation locale en matière de protection de l'environnement. Dans la mesure du possible, recyclez le matériau d'emballage.

3.3 Identification du modèle de l'appareil

L'identification du produit ainsi que les données essentielles de l'appareil se trouvent sur la plaque signalétique apposée sur la droite de l'unité de commande ainsi que sur l'unité centrale (voir exemple ci-dessous) :

	Gamme de l'appareil	Numéro de série	Date de fabrication mois/année
	Condair Group AG, Talstrasse 35-37, 8808 Pfäffikon SZ, Suisse		
Tension d'alimentation	Type: Condair DL	Serial: XXXXXXXX	09.14
Puissance de l'humidificateur	Voltage: 230V 1~ / 50...60Hz	Power: 161.0 VA	
Pression hydraulique admissible pour l'arrivée d'eau	Humidifier capacity: 100 kg/h	Code: DLA 1800 2000 100 R 7 75 0 5 21	
Zone pour la marque de contrôle	Water flow pressure: 3...7 bar		
Code d'identification	Engineered in Switzerland, Made in Germany		
Puissance absorbée			

Code d'identification

Exemple : **Condair DL A 1800 2000 100 R 7 75 0 5 21**

Gamme de l'appareil	DL
Type :	A
A : version standard avec pompe d'augmentation de la pression	
B : version sans pompe d'augmentation de la pression	
Appareil de ventilation/largeur intérieure du conduit en mm	1800
Appareil de ventilation/hauteur intérieure min. du conduit en mm	2000
Puissance de l'humidificateur en kg/h	100
Emplacement du raccordement d'eau à la grille de buses (dans le sens de l'air) :	R
R : à droite	
L : à gauche	
Nombre de niveaux de réglage :	7
3 : 3 niveaux	
7 : 7 niveaux	
15 : 15 niveaux	
31 : 31 niveaux	
Longueur de la traversée de paroi en mm :	75
75 : 75 mm	
125 : 125 mm	
Booster :	0
0 : pas de booster (vitesse de l'air $\leq 2,5$ m/s)	
1 : avec booster (vitesse de l'air $> 2,5$ m/s jusqu'à 4,0 m/s max.)	
Type de buse :	5
1 : 1,5 l/h	
2 : 2,5 l/h	
3 : 3,0 l/h	
4 : 4,0 l/h	
5 : 5,0 l/h	
Nombre de buses	21

4 Travaux de montage et d'installation

4.1 Consignes de sécurité pour les travaux de montage et d'installation

Qualification du personnel

Tous les travaux de montage et d'installation doivent être effectués par du personnel spécialisé, qualifié et habilité par l'exploitant. La surveillance de la qualification relève de la responsabilité du client.

Généralités

Avant de procéder à des travaux d'installation, quels qu'ils soient, il faut mettre hors service l'installation de ventilation dans laquelle est inséré le système d'humidification de l'air Condair DL et la sécuriser contre tout enclenchement intempestif.

Les **consignes de positionnement et de montage** des différents composants du système d'humidification de l'air Condair DL **doivent impérativement être respectées**.

Toutes les réglementations locales régissant la réalisation de l'installation hydraulique et électrique doivent être observées.

Pour installer les différents composants, **utilisez exclusivement le matériel de fixation fourni à la livraison**. Si, dans le cas qui vous concerne, il n'est pas possible d'utiliser le matériel fourni, sélectionnez un type de fixation de solidité similaire. En cas de doute, prenez contact avec votre représentant Condair.

Sécurité

Certains des travaux d'installation exigent que les caches des appareils de l'unité de commande et de l'unité centrale soient enlevés. Il est alors impératif de respecter les consignes suivantes :



DANGER !
Risque d'électrocution !

L'unité de commande du Condair DL et la pompe d'augmentation de la pression de l'unité centrale (s'il y en a une) sont branchées sur le réseau électrique. En cas d'ouverture de l'unité de commande/unité centrale, il est possible d'entrer en contact avec des pièces conductrices de courant, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Par conséquent : ne raccorder l'unité de commande du Condair DL au réseau électrique que lorsque la réalisation correcte de l'ensemble du montage et des installations aura été vérifiée et que toutes les caches des appareils auront été replacées et verrouillées correctement.

Important ! Le convertisseur de fréquence présent dans l'unité de commande des systèmes de type A avec pompe d'augmentation de la pression contient des condensateurs qui, dans certaines circonstances, pourront rester sous tension encore un certain temps après que l'unité centrale aura été débranchée du secteur. Si l'unité de commande a été mise sous tension, il faudra attendre au moins 10 minutes après que l'alimentation électrique de l'unité de commande aura été coupée et avoir vérifié que les raccordements reliés au convertisseur de fréquence et à la pompe respectivement soient hors tension avant de commencer à travailler au niveau du convertisseur de fréquence et de la pompe !

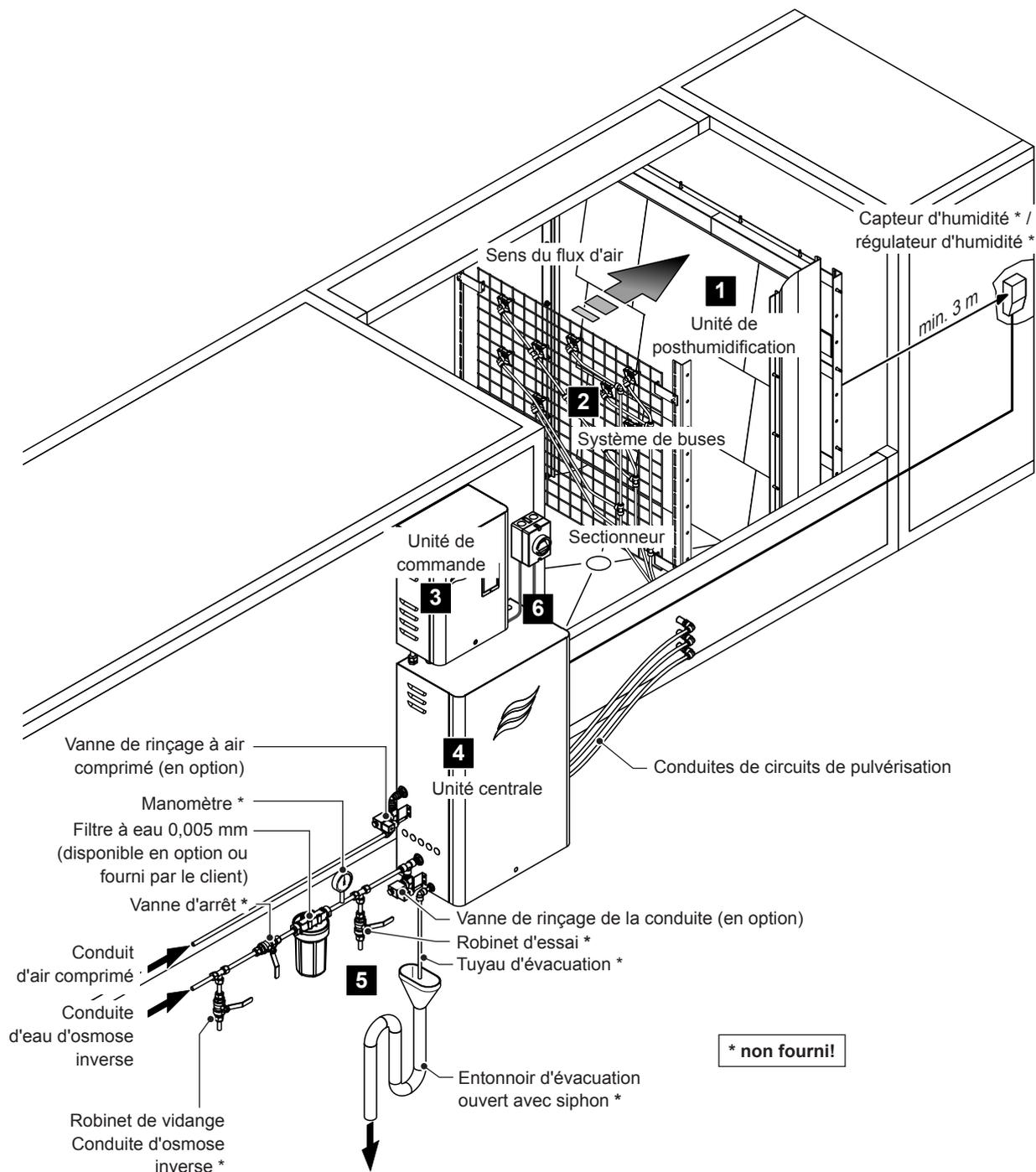


PRUDENCE !

Les composants électroniques à l'intérieur de l'unité de commande du Condair DL sont très sensibles aux décharges électrostatiques.

Par conséquent : pour protéger ces composants, il convient de prendre des mesures contre les dommages dus à des décharges électrostatiques (protection ESD) lors de travaux d'installation avec appareil de commande ouvert.

4.2 Aperçu de l'installation



- 1 - Monter l'unité de posthumidification --> voir [chapitre 4.3](#)
- 2 - Monter le système de buses --> voir [chapitre 4.3](#)
- 3 - Monter l'unité de commande --> voir [chapitre 4.5](#)
- 4 - Monter l'unité centrale --> voir [chapitre 4.4](#)
- 5 - Installation hydraulique --> voir [chapitre 4.6](#)
- 6 - Installation électrique --> voir [chapitre 4.7](#)

Fig. 1: Aperçu de l'installation du Condair DL

4.3 Montage de l'unité d'humidification

4.3.1 Emplacement de l'unité d'humidification

Normalement, la configuration du conduit de ventilation/monobloc ainsi que le positionnement de l'unité d'humidification du Condaïr DL sont établis au cours du projet de l'installation et figurent sur les documents techniques de l'installation. Toutefois, avant de commencer le montage, vérifiez si les points suivants ont été observés:

- **Pour des raisons de sécurité, le Condaïr DL peut être monté uniquement dans un local doté d'une évacuation d'eau. Si, pour quelque raison que ce soit, le Condaïr DL doit être installé dans un local sans évacuation d'eau, un bac à eau avec exutoire doit être prévu sous le Condaïr DL et/ou des capteurs d'eau doivent être installés dans le local, lesquels doivent fermer de manière sûre l'arrivée d'eau en cas de fuite dans le système hydraulique.**
- **Dans la zone de l'unité d'humidification, le conduit de ventilation/le monobloc doit être étanche à l'eau.**
- **Attention, l'eau par osmose inverse est agressive!** Tous les composants (conduit de ventilation/monobloc, éléments de fixation, conduite d'évacuation, etc.) situés dans la zone de l'unité d'humidification doivent être en **acier résistant à la corrosion** (min. DIN 1.4301) ou en **matière plastique**.
- La section de conduit dans laquelle est insérée l'unité d'humidification doit avoir une **portance suffisante**. Le poids humide de l'unité de posthumidification est de 55 kg/m² environ de surface d'humidificateur.
Important : dans le cas de systèmes ayant une largeur >2800 mm, certains – voire tous les – supports verticaux de l'unité de posthumidification sont fixés au plafond et au plancher du conduit à l'aide de pieds d'appui spéciaux (voir [Fig. 4](#)). Dans le cas de systèmes ayant une largeur >4500mm, le support vertical de l'unité de buses est fixé en plus au plancher du conduit à l'aide d'un pied d'appui (voir [Fig. 24](#)). Veillez à ce que les surfaces de montage sur lesquelles sont fixés les pieds d'appui au plancher (ou dans le bac) et au plafond du conduit soient renforcées par des traverses.
- Pour le montage et l'entretien de l'unité d'humidification, le conduit de ventilation/le monobloc doit être doté d'un **hublot** et d'une **trappe de visite** de taille suffisante.
Important : les hublots dans la section de conduit contenant l'unité d'humidification doivent être conçus pour pouvoir être obturés, afin qu'aucune lumière ne pénètre dans la section de conduit contenant l'unité d'humidification (réduction du développement de micro-organismes).
- **Important ! Un filtre à air de qualité F7 (EU7) ou supérieure doit être monté en amont de l'unité d'humidification.**
- **Si l'air ambiant est froid, le conduit de ventilation doit être isolé afin d'éviter la condensation de l'air humidifié sur les parois du conduit.**
- La distance minimale de 0,5 m d'un corps de chauffe raccordé en amont doit être respectée.
- Pour éviter la traversée de gouttelettes à travers la plaque de céramique, il convient de garantir une **distribution d'air uniforme** sur **toute la longueur** de l'unité d'humidification. Les composants de l'installation montés en amont de l'unité d'humidification du Condaïr DL (par ex. refroidisseur d'air avec séparateur de gouttelettes à lamelles, filtre à air, barre transversale, changements de direction de l'air via des dérives ou des courbures par exemple, etc.) ou des modifications de longueur peuvent provoquer des mouvements ou des retours d'air susceptibles d'entraver le bon fonctionnement du Condaïr DL. Le cas échéant, le client doit installer un redresseur ou des tôles perforées en amont de l'humidificateur.
Si la vitesse de l'air dans le conduit dépasse 2,5 m/s devant l'unité de posthumidification, alors il faut insérer des éléments booster.
Important : la vitesse de l'air entre la grille de buses et l'unité de posthumidification ne saurait dépasser 2,5 m/s pour les installations sans booster et 4,0 m/s pour les installations avec booster. À noter que ce n'est pas la vitesse de l'air moyenne, mais la vitesse maximale qui doit rester inférieure à 2,5 m/s et à 4 m/s respectivement.

- Portes de révision : pour les besoins du montage et pour des besoins de contrôle et de maintenance, il faut absolument prévoir d'insérer, dans l'appareil de ventilation/le conduit d'air, une porte de révision directement devant la grille de buses ou une porte de révision entre la grille de buses et l'unité de posthumidification. Pour faciliter le montage et pour les besoins de la maintenance, nous recommandons d'insérer, dans l'appareil de ventilation/le conduit d'air, une porte de révision supplémentaire après l'unité de posthumidification.
- La section de conduit où l'unité d'humidification est installée doit comporter un bac à pentes **avec une évacuation d'eau en amont et en aval de l'unité de posthumidification (bac traversant)** ou **avec une évacuation d'eau avant la séparation ainsi qu'en amont et en aval de l'unité de posthumidification (bac divisé)**. **Chaque évacuation d'eau doit être raccordée séparément via un siphon au réseau des eaux usées.** Pour des raisons d'hygiène, prévoir chaque fois **un exutoire ouvert dans la conduite des eaux usées (non fourni)**.
Remarque : La hauteur effective du siphon dépend de la pression dans le conduit. La bonne installation incombe au client.

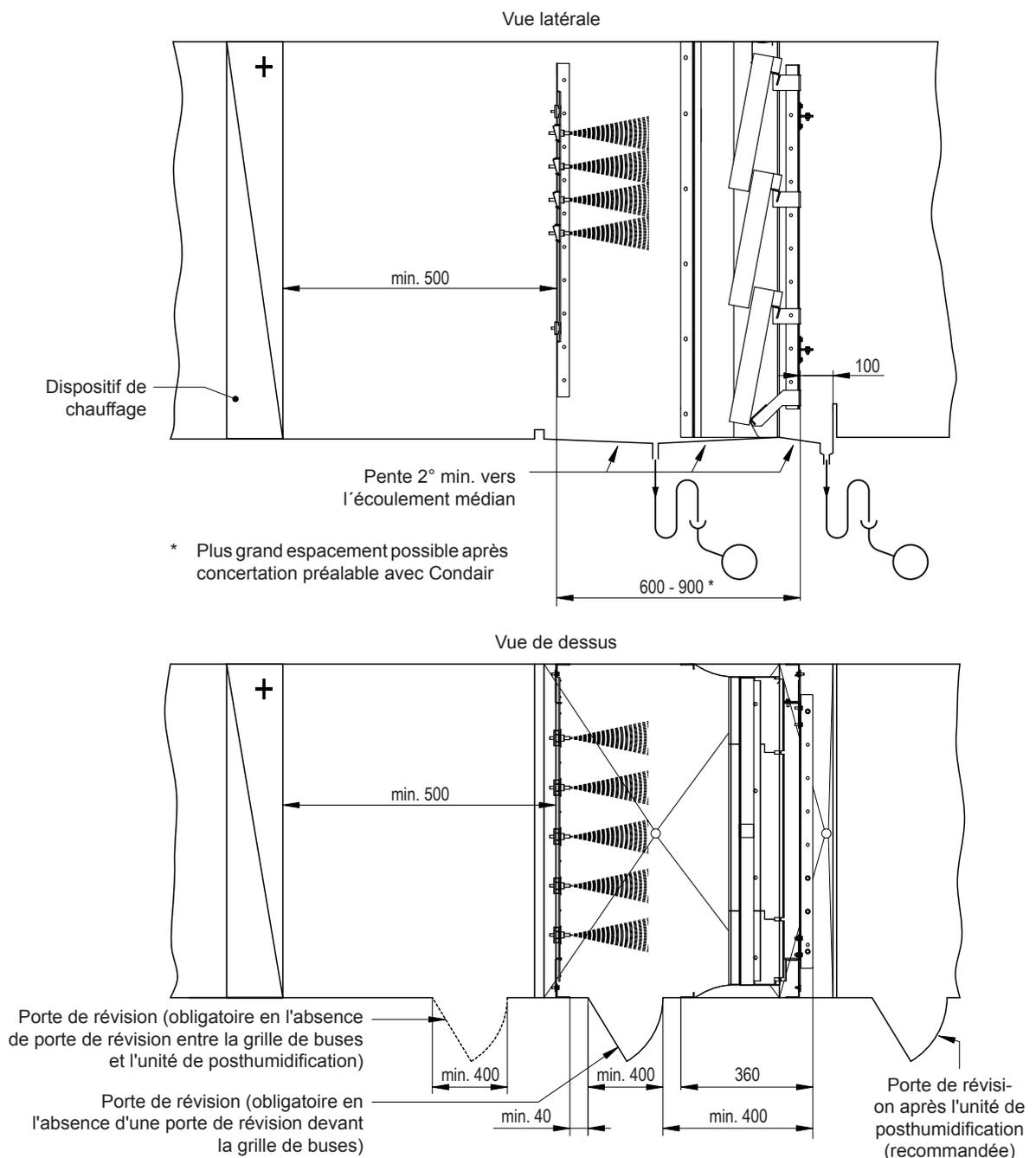


Fig. 2: Positionnement de l'unité d'humidification avec porte de révision entre et avant/après l'unité de buses et l'unité de posthumidification (dimensions en mm).

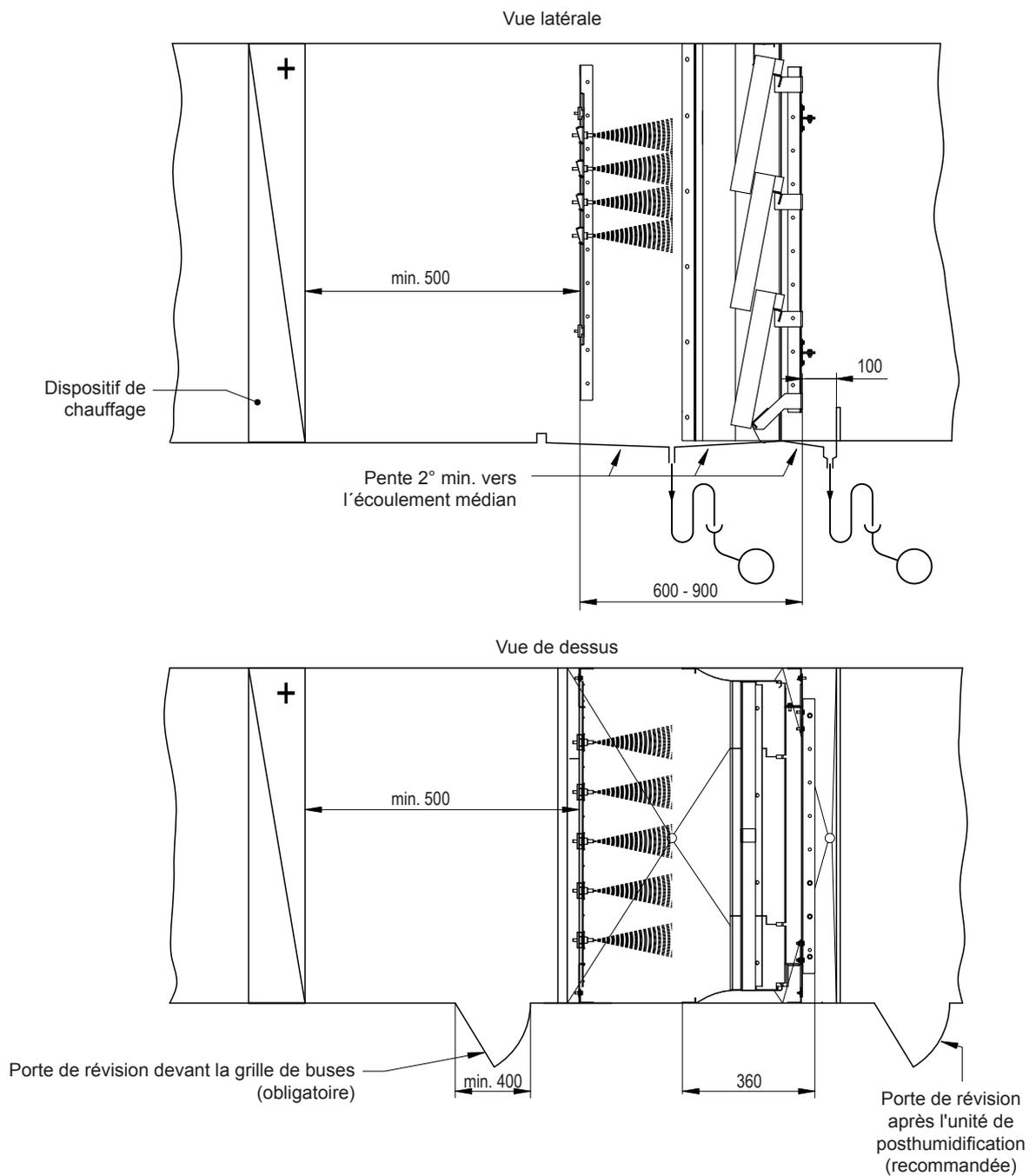


Fig. 3: Positionnement de l'unité d'humidification avec porte de révision avant/après l'unité de buses et l'unité de posthumidification (dimensions en mm)

4.3.2 Installation de l'unité de posthumidification

4.3.2.1 Aperçu des constructions-cadre de l'unité de posthumidification

La figure ci-après propose un aperçu de la conception des constructions-cadre par rapport à la taille du conduit d'air/de l'appareil de ventilation.

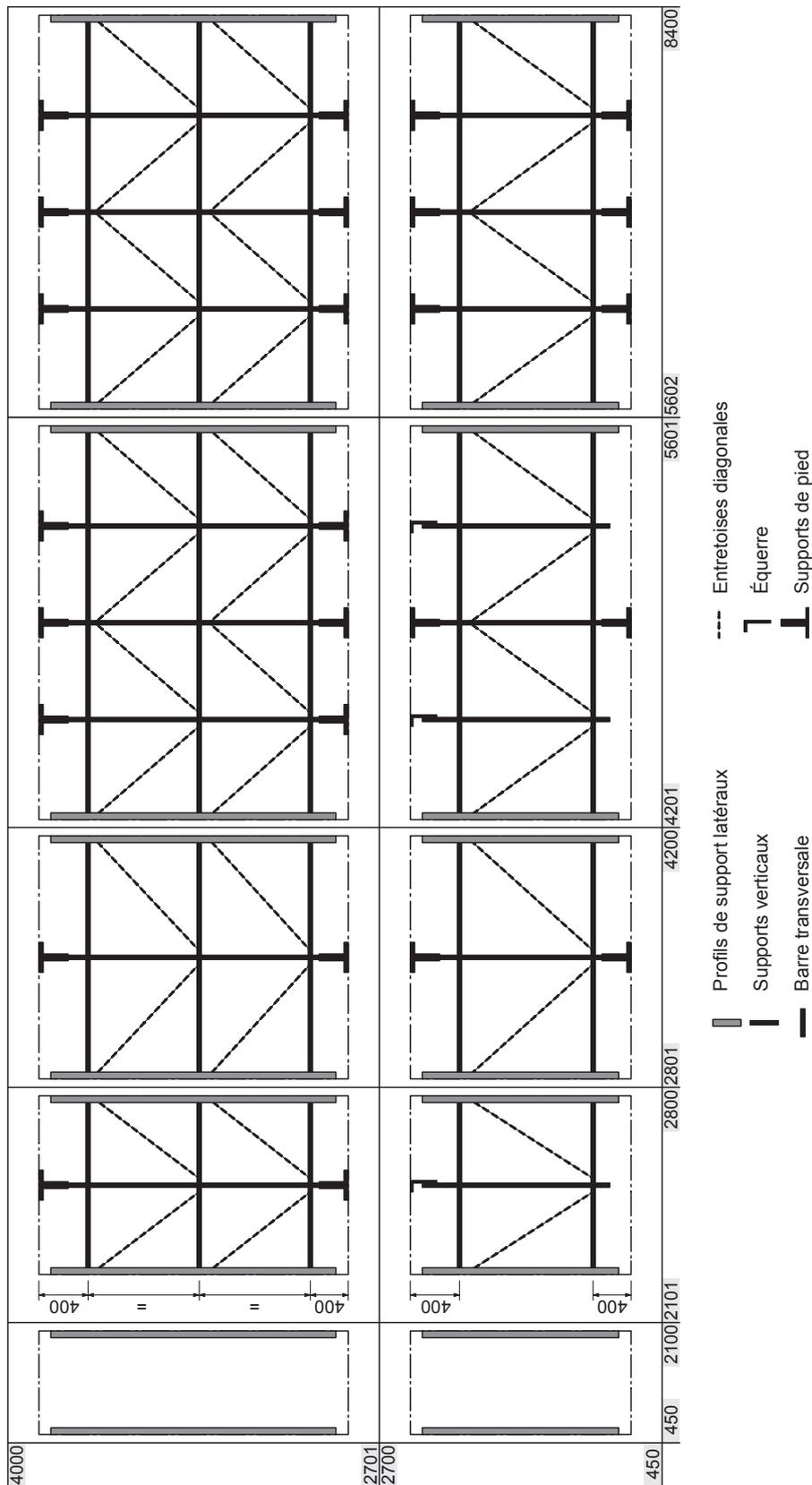


Fig. 4: Aperçu des constructions-cadre de l'unité de posthumidification (dimensions de l'intérieur du conduit en mm)

4.3.2.2 Montage de l'unité de posthumidification

1. Marquer les positions des éléments de fixation sur le conduit/le monobloc :

- Marquer les positions des trous de fixation (ou des goujons soudés) pour la fixation des profils de support latéraux de l'unité de posthumidification "A" et du système de buses "C" et des profils de fixation pour les tôles d'étanchéité latérales "B" sur les deux parois du conduit, à l'aide du gabarit de perçage fourni.
- Marquer les positions des trous de fixation (ou des goujons soudés) aux extrémités pour la fixation des deux profils de fixation extérieurs des tôles d'étanchéité supérieures "D" sur le plafond du conduit, à l'aide du gabarit de perçage fourni.
Remarque : pour le marquage des trous de fixation (ou des goujons soudés) D, le gabarit de perçage doit être plié à 90° à l'endroit indiqué.

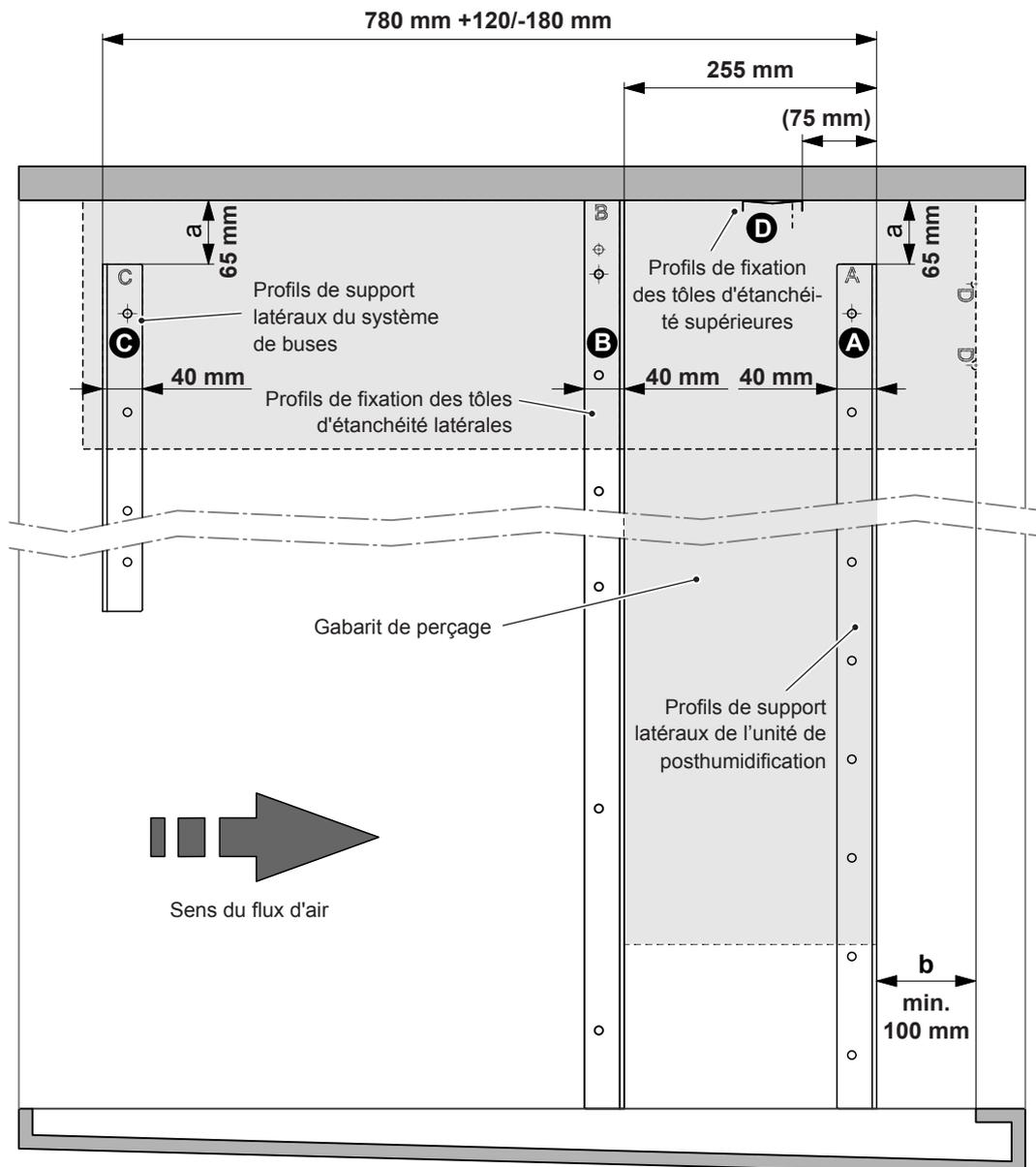


Fig. 5: Positionnement des éléments de fixation (vue latérale)

2. Montage de la tôle de plancher

Remarque : cette étape doit uniquement être exécutée si votre système est équipé d'un "booster".

- La tôle de plancher est fixée au moyen de vis autoforeuses de 6,3 x 25 mm sur le redan du bac derrière l'unité de posthumidification.

Remarque : assurez-vous que des deux côtés du conduit, la tôle de plancher soit bien calée sur la paroi. Si nécessaire, découper la tôle de plancher en conséquence.

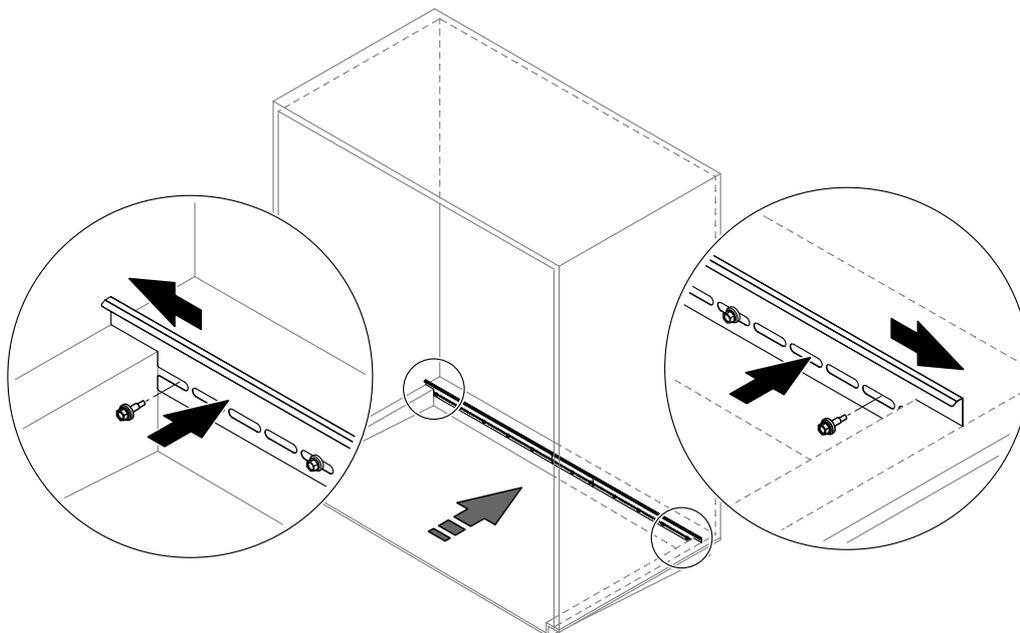


Fig. 6: Montage de la tôle de plancher

4. Monter les profils de fixation pour les tôles d'étanchéité supérieures :

Important : si un seul profil de fixation est utilisé dans la largeur, celui-ci doit être fixé au plafond du conduit à une distance de 75 mm des profils de support verticaux, au milieu de la largeur de canal, au moyen de vis autoforeuses de 6,3 x 25 mm.

Lorsque plusieurs profils de fixation sont utilisés dans la largeur, procédez comme suit :

- Si cela n'a pas encore été fait à l'étape 1, marquer les positions des trous de fixation des extrémités pour la fixation des deux profils de fixation à gauche et à droite sur les deux côtés du plafond du conduit à l'aide du gabarit de perçage plié à 90°.
- Fixer provisoirement les deux profils de fixation au plafond du conduit, avec une vis autoforeuse 6,3 x 25 mm pour chacun, à l'emplacement marqué. Aligner ensuite les deux profils de fixation l'un par rapport à l'autre avec un cordeau, fixer au plafond du conduit avec des vis autoforeuses 6,3 x 25 mm et serrer les vis.
- Fixer les profils de fixation restants au plafond du conduit, dans l'alignement des deux profils de fixation à gauche et à droite et répartis régulièrement sur la largeur du conduit, avec des vis autoforeuses 6,3 x 25 mm ; serrer les vis.

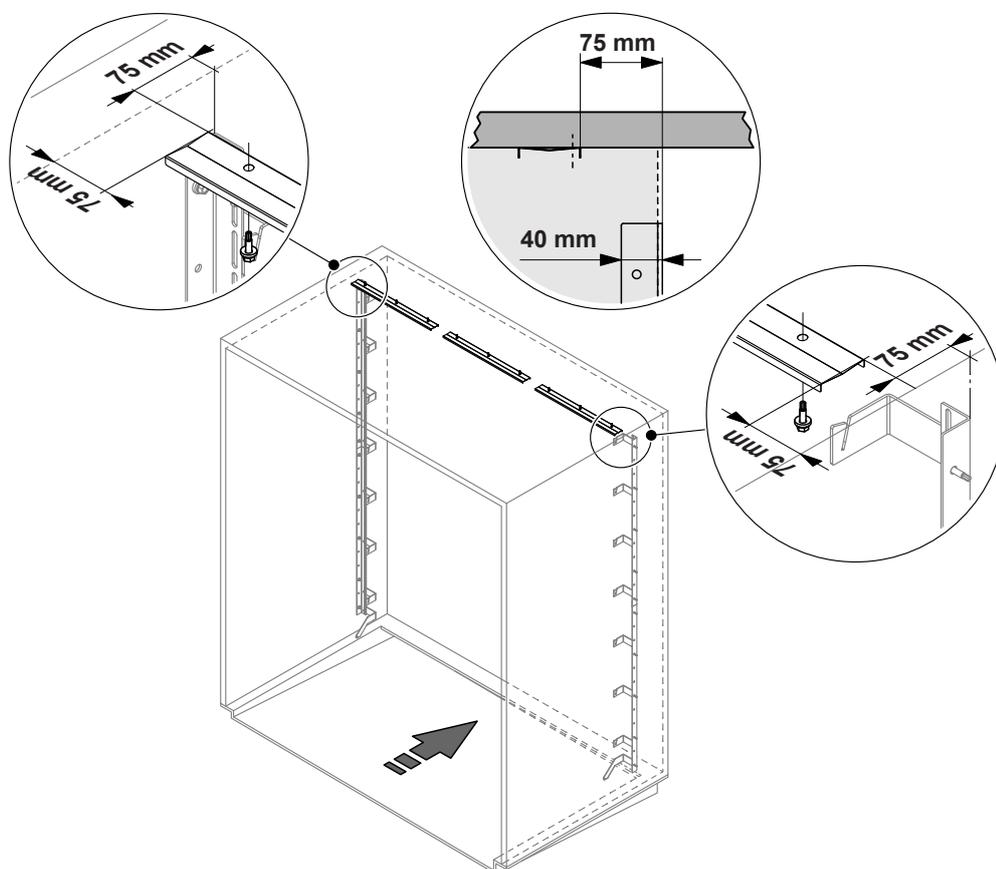


Fig. 8 : Montage des profils de fixation pour la fixation des tôles d'étanchéité supérieures

5. Monter les profils de fixation pour les tôles d'étanchéité latérales :

- Si cela n'a pas encore été fait à l'étape 1 avec le gabarit de perçage, marquer la position des profils de fixation sur les deux côtés du conduit. Distance entre les profils de fixation et le profil de support de l'unité de posthumidification : **255 mm**.
- Fixer les profils de fixation pour les tôles d'étanchéité latérales sur les deux parois latérales du conduit à une distance de **255 mm** des profils de support de l'unité de vaporisation et **en angle droit par rapport au plafond du conduit** avec des vis autoforeuses 6,3 x 25 mm. Ne pas serrer les vis à fond pour le moment.

Remarque : veiller à ce que les profils de fixation soient régulièrement répartis sur la hauteur, qu'ils soient correctement alignés l'un sous l'autre, et que celui du dessous repose bien sur le plancher du conduit et celui du dessus sur le plafond du conduit.

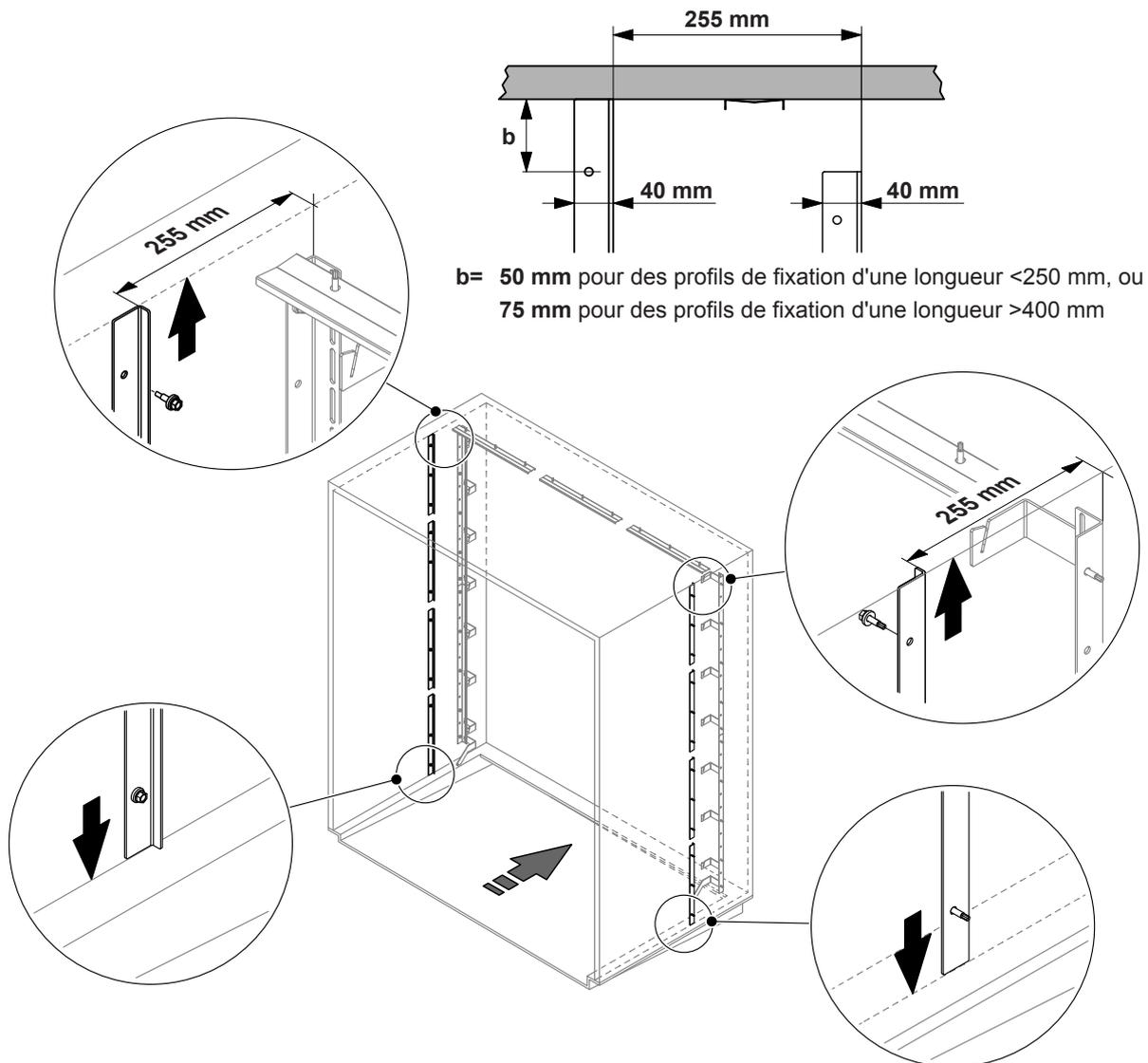


Fig. 9: Montage des profils de fixation pour les tôles d'étanchéité latérales

6. Monter les barres transversales :

Remarque : cette étape doit être réalisée uniquement pour les conduits de ventilation/monoblocs d'une largeur >2100 mm.

- Pour les conduits de ventilation/monoblocs d'une largeur >2100 mm, les barres transversales sont fournies sous forme de plusieurs sections de profil, et doivent être assemblées sur place ; pour ce faire : Assembler les sections de profil et les raccorder entre elles avec les vis M6 x 16 mm et les écrous fournis, comme indiqué ci-après. Bien orienter les profils les uns par rapport aux autres et serrer les assemblages vissés.
- Desserrer les quatre assemblages vissés qui servent à fixer les plaques de fixation des deux côtés des barres transversales, de sorte que les plaques de fixation puissent être déplacées.
- Accrocher les barres transversales par derrière (par rapport au sens du flux) sur les emplacements prévus sur la verticale des profils de support latéraux et glisser les barres transversales vers le bas jusqu'à la butée. Serrer les assemblages vissés sur la barre transversale.

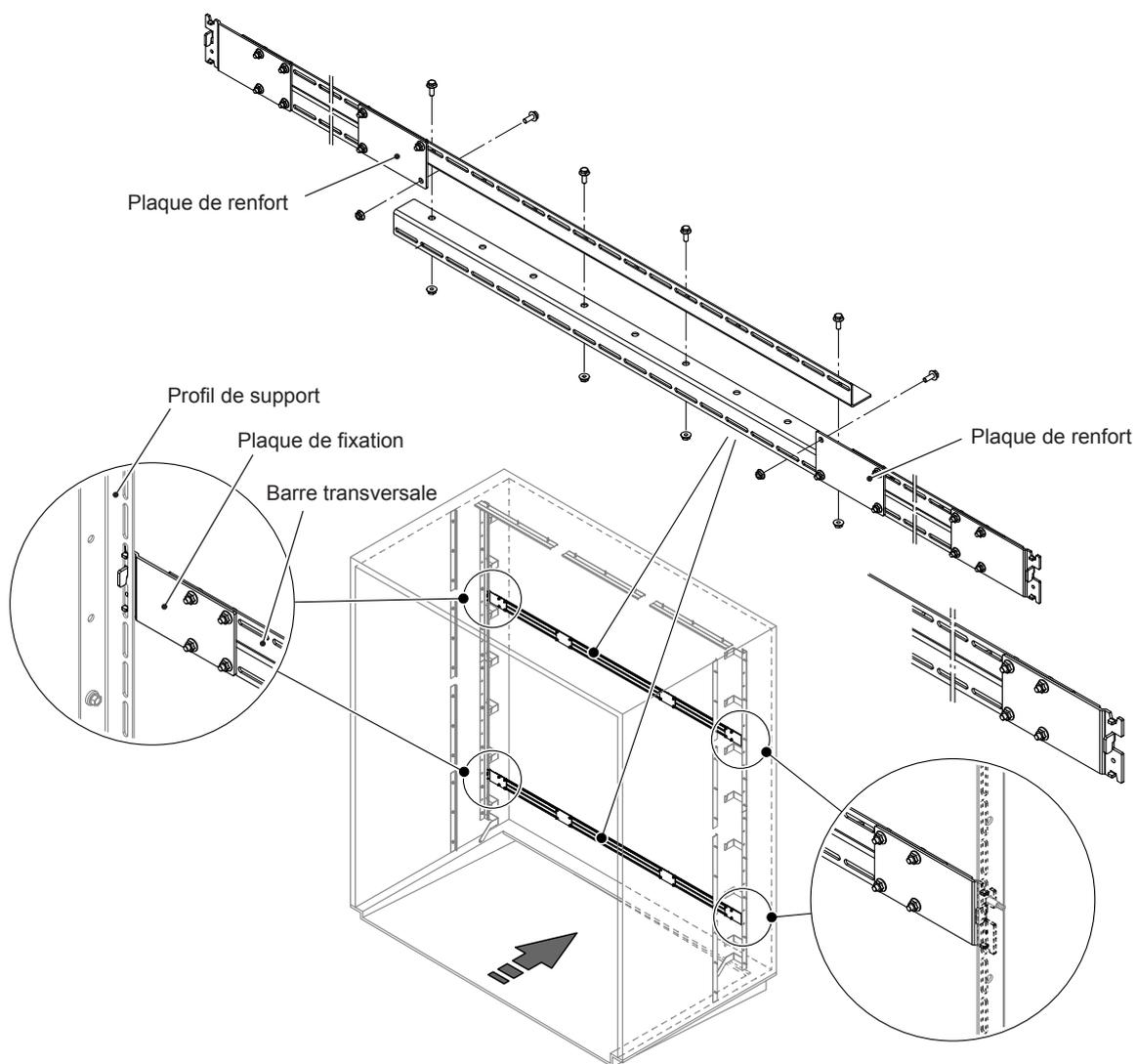


Fig. 10: Montage des barres transversales

7. Monter le(s) support(s) vertical(aux) :

Remarque : cette étape doit être réalisée uniquement pour les conduits de ventilation/monoblocs d'une largeur >2100 mm.

7a. Assembler le(s) support(s) vertical(aux):

Note : cette étape doit être réalisée uniquement pour les conduits d'air/appareils d'aération d'une hauteur >2000 mm.

- Pour les conduits d'air/appareils d'aération d'une hauteur >2000 mm, les supports verticaux sont fournis sous forme de sections de profil multiples et doivent être assemblés sur place ; pour ce faire : assembler les profils et les raccorder entre eux avec les vis M6 x 16 mm et les écrous fournis. Bien orienter les profils les uns par rapport aux autres et serrer les assemblages vissés.

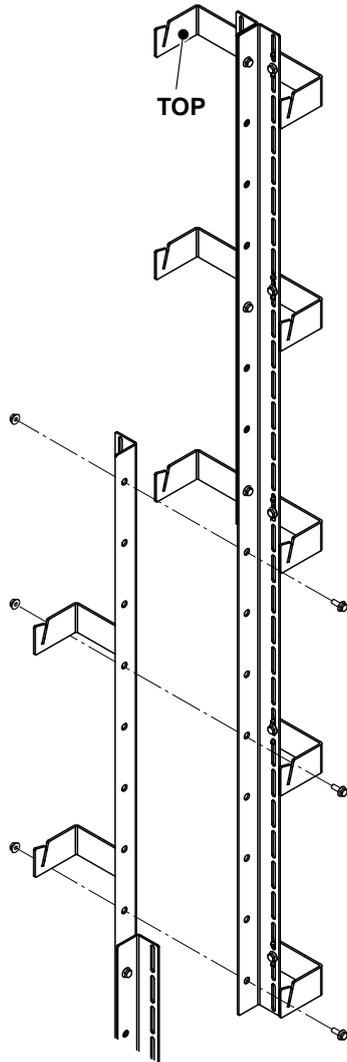


Fig. 11: Assemblage du/des support(s) vertical(aux)

Remarque : pour des raisons de stabilité, certains – voire tous les – supports verticaux doivent être fixés au plancher et au plafond du conduit à l'aide de pieds d'appui spéciaux en fonction de la hauteur et de la largeur du conduit d'air/de l'appareil d'aération (voir aperçu des constructions-cadre au [chapitre 4.3.2.1](#)). Ce faisant, respectez les instructions figurant aux étapes [7b](#) et [7c](#).

7b. Montage du/des support(s) vertical(aux) avec une équerre:

- Si nécessaire, desserrer les deux assemblages vissés avec lesquels l'/les équerre(s) est/sont fixée(s) au(x) support(s) vertical(aux) et déplacer l'équerre de telle sorte que la distance "a" séparant le bras de l'équerre du bord supérieur du support vertical soit la même qu'entre le bord supérieur des deux profils de support et le plafond du conduit (voir [Fig. 5](#) et détail A au [Fig. 12](#)). Resserrer ensuite de nouveau les deux assemblages vissés.

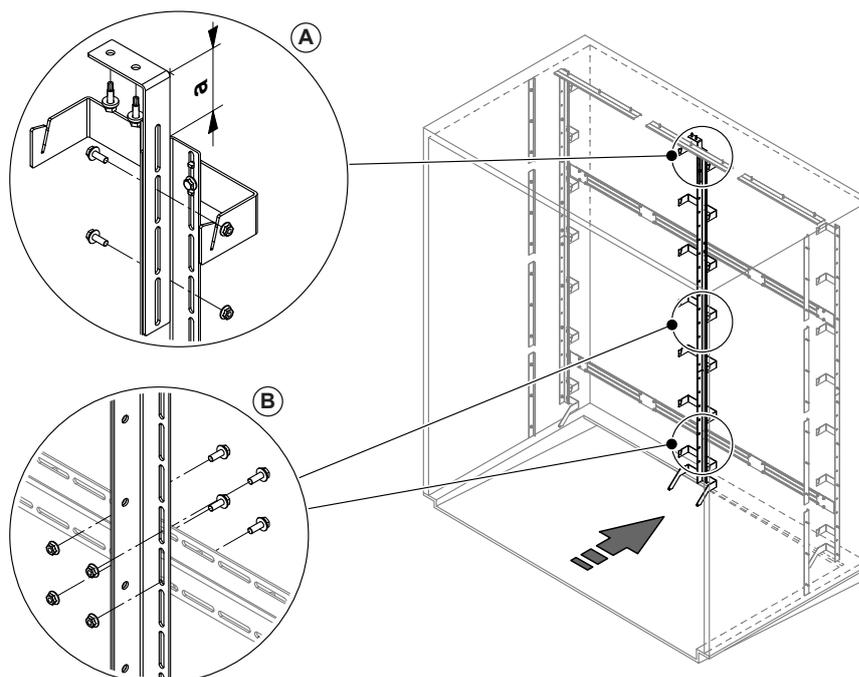


Fig. 12: Montage du/des support(s) vertical(aux)

- Marquer la position horizontale du(des) support(s) vertical(aux) sur les barres transversales (au milieu s'il y a 1 support, régulièrement répartis sur la largeur s'il y en a plusieurs). Caler ensuite le(s) support(s) vertical(aux) sur les barres transversales, avec l'équerre au-dessus, par l'avant (par rapport au sens du flux), glisser vers le haut jusqu'à la butée et fixer aux barres transversales avec quatre vis M6 x 16 mm et écrous pour chacune de celles-ci (voir détail B dans [Fig. 12](#)). Ne pas visser à fond.
- Contrôler la distance entre l'extrémité supérieure du(des) support(s) vertical(aux) et le plafond du conduit ainsi que la verticalité de ce(s) support(s) en mesurant la distance par rapport à la paroi du conduit en haut et en bas.
Important: la distance entre le(les) support(s) vertical(aux) et le plafond du conduit doit impérativement être identique à celle entre les deux profils de support et le plafond du conduit. Si nécessaire, réajuster le(s) support(s) vertical(aux) horizontalement et verticalement.
- Fixer l'équerre du(des) support(s) vertical(aux) au plafond du conduit avec deux vis autoforeuses 6,3 x 25 mm (voir détail A dans [Fig. 12](#)).
- Contrôler les cotes une fois encore et réajuster si nécessaire. Serrer ensuite tous les assemblages vissés.

7c. Montage du/des support(s) vertical(aux) sur les pieds d'appui supérieur et inférieur :

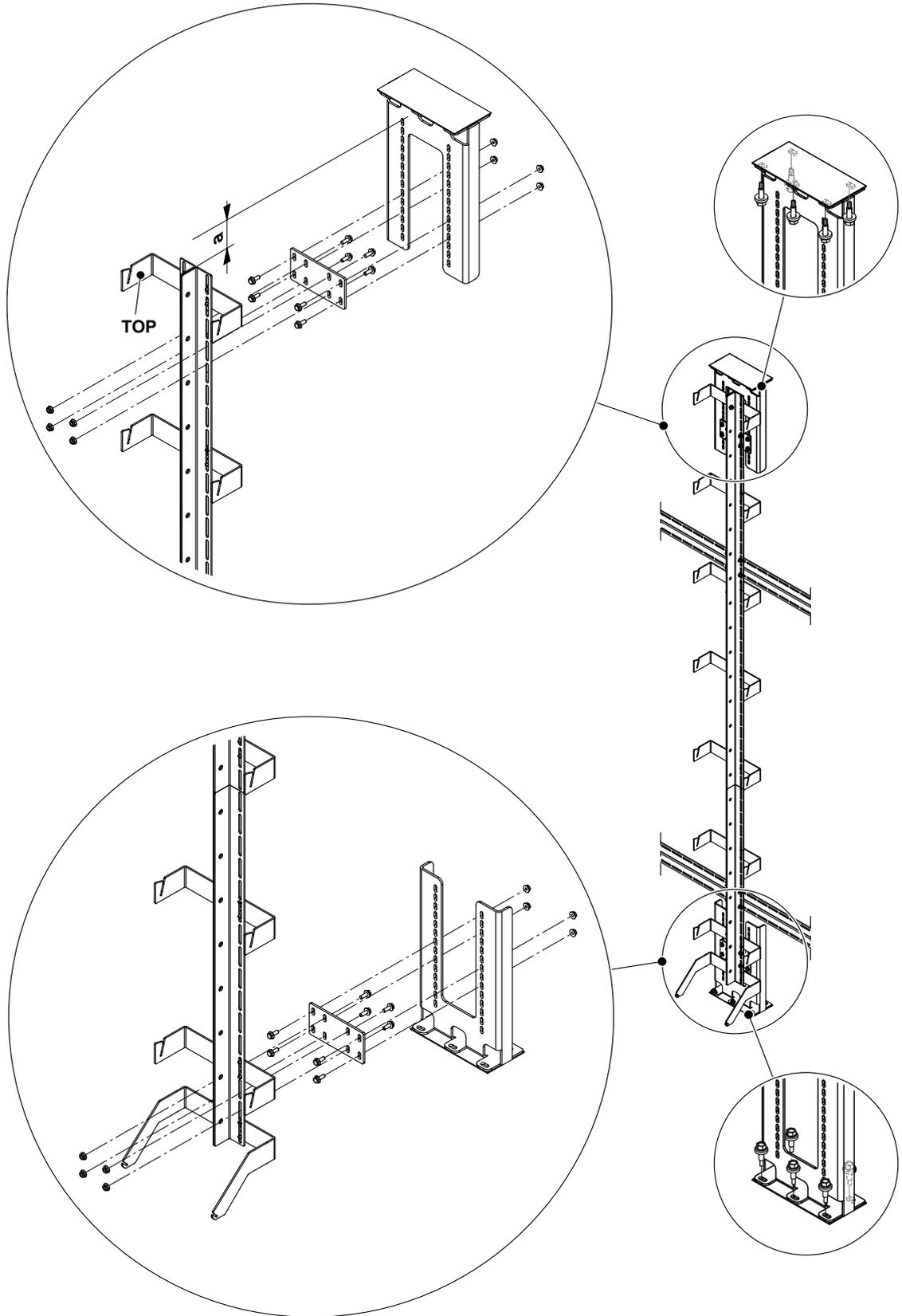


Fig. 13: Montage du/des support(s) vertical(aux) sur les pieds d'appui supérieur et inférieur

Remarque : la section de conduit où les pieds d'appui doivent être fixés au plancher du conduit (ou au bac) et au plafond du conduit doit être éventuellement renforcée par des traverses. Dans tous les cas, il faut veiller à ce que le pied d'appui inférieur ne soit pas dans l'eau en mode fonctionnement. Lorsque les bacs sont divisés dans le sens de la largeur, les pieds d'appui peuvent également être fixés au niveau du séparateur de bac pour peu que la portance soit suffisante.

- Fixer le support vertical central par l'avant (par rapport au sens du flux) à la barre transversale supérieure avec quatre vis M6 x 16 mm et des écrous. S'assurer que le support vertical soit positionné exactement au milieu du conduit d'air/de l'appareil d'aération et que l'extrémité supérieure du support vertical soit à la même distance du plafond du conduit que les autres supports verticaux (voir étape "7b »).
- Placer ensuite les supports verticaux en position parfaitement verticale et les fixer à l'aide de quatre vis M6 x 16 mm et d'écrous (fournis) sur les barres transversales restantes, puis serrer tous les assemblages vissés sur les barres transversales.
- Fixer les plaques de fixation des pieds d'appui, en haut et en bas, aux emplacements correspondants à l'aide de quatre vis M6 x 16 mm et d'écrous (fournis) sur le support vertical. Ne pas visser à fond.
- Fixer les pieds d'appui à l'aide de quatre vis M6 x 16 mm et d'écrous (fournis) sur les plaques de fixation. Ne pas visser à fond.
- Pousser à fond le pied d'appui supérieur dans le plafond du conduit et fixer avec cinq vis autoforeuses de 6,3 x 25 mm sur la traverse/le séparateur de bac.
Important : avant de fixer le pied d'appui supérieur au niveau du plafond du conduit, s'assurer que la barre transversale supérieure soit alignée sur toute la largeur du conduit.
- Pousser à fond le pied d'appui inférieur dans le plancher du conduit et fixer avec cinq vis autoforeuses de 6,3 x 25 mm sur la traverse/le séparateur de bac.
Important : avant de fixer le pied d'appui inférieur, s'assurer que la barre transversale inférieure soit alignée sur toute la largeur du conduit.
- Contrôler les cotes une fois encore et réajuster si nécessaire. Serrer ensuite tous les assemblages vissés.

Important ! Si votre installation est équipée d'un booster et qu'il n'y a pas de porte de révision derrière l'unité de posthumidification, placez à présent les éléments booster derrière la construction-cadre dans le conduit d'air.

8. Montage des entretoises diagonales (voir aussi aperçu des constructions-cadre au [Fig. 4](#)) :

Remarque : cette étape doit être réalisée uniquement pour les conduits d'air/appareils d'aération d'une largeur > 2100 mm.

- Commencer par fixer les entretoises diagonales inférieures à une distance de 100 mm environ du milieu du support vertical, par l'avant (par rapport au sens du flux), au moyen d'une vis M6 x 16 mm et d'un écrou (fournis) dans le trou oblong correspondant, sur la rangée inférieure de la barre transversale. Pousser ensuite à fond, vers la gauche ou vers la droite, les entretoises diagonales inférieures dans le trou oblong de la barre transversale et serrer légèrement les assemblages vissés (voir détail A).
- Fixer les entretoises diagonales supérieures par l'arrière (par rapport au sens du flux) avec une vis M6 x 16 mm et un écrou (fournis) sur les profils de support latéraux et le support vertical central (présent uniquement dans le cas de conduits d'air/d'appareils d'aération ayant une largeur >4500 mm) de telle manière (voir détail B) que les entretoises diagonales supérieures et inférieures se chevauchent sur au moins 100 mm (voir détails B et C). Pousser ensuite à fond vers le bas les entretoises diagonales supérieures dans le trou oblong et serrer légèrement l'assemblage vissé.
- Superposer les entretoises diagonales supérieures et inférieures et les fixer à l'aide de trois vis M6 x 16 mm et d'écrous (fournis) (voir détail C).
- Pour terminer, fixer les entretoises diagonales inférieures avec une deuxième vis M6 x 16 mm et un écrou (fournis) sur la rangée supérieure des trous oblongs de la barre transversale (voir détail A) et serrer tous les assemblages vissés sur les entretoises diagonales.

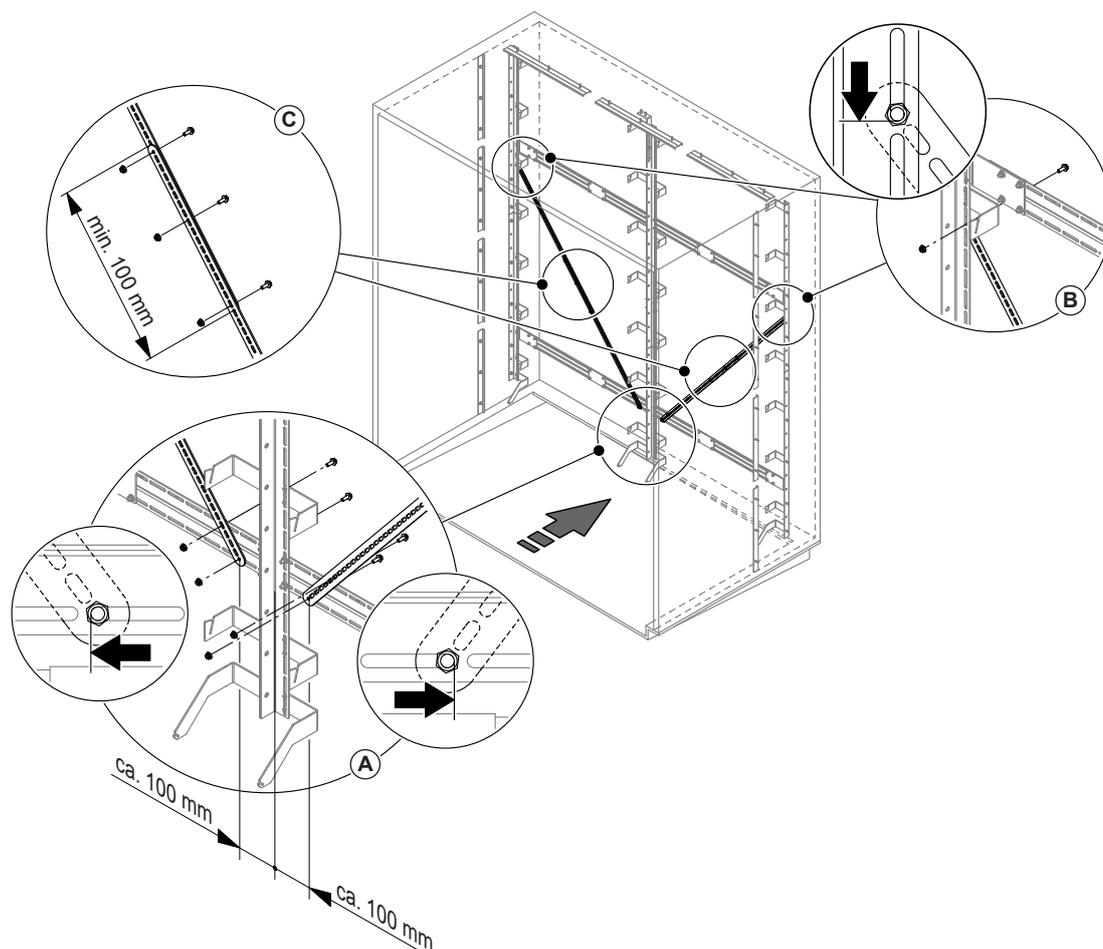


Fig. 14: Montage des entretoises diagonales

9. Montage des éléments booster :

Remarque : cette étape doit uniquement être exécutée si votre système est équipé d'un "booster".

Pour les installations d'une largeur allant jusqu'à 2100 mm, les barres transversales fournies doivent être montées avant le montage des éléments booster.

- Desserrer les deux assemblages vissés qui servent à fixer les plaques de fixation des deux côtés des barres transversales, de sorte que les plaques de fixation puissent être déplacées.
- Accrocher les barres transversales par derrière (par rapport au sens du flux) sur les positions verticales prévues à cet effet (voir aperçu des constructions-cadre au [chapitre 4.3.2.1](#)) au niveau des profils de support latéraux et pousser à fond les barres transversales vers le bas. Serrer les assemblages vissés sur la barre transversale.

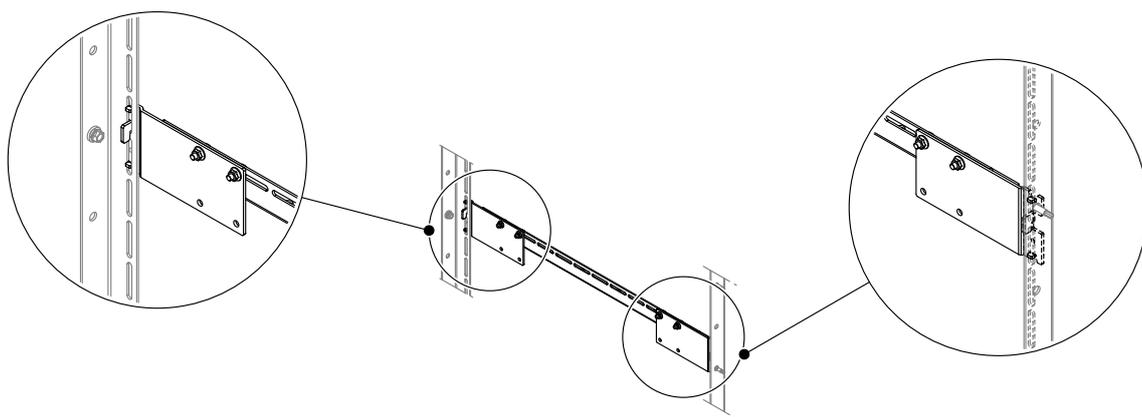


Fig. 15: Montage des barres transversales pour montage de booster pour des installations d'une largeur allant jusqu'à 2100 mm

- Commencez par fixer les deux étriers de fixation supérieurs à l'aide des contreplaques et des vis cylindriques à six pans M6 x 20 mm (fournies) aux emplacements correspondants sur chaque élément booster.
Important ! Serrer les vis à la main dans des proportions permettant encore de déplacer les étriers de fixation.

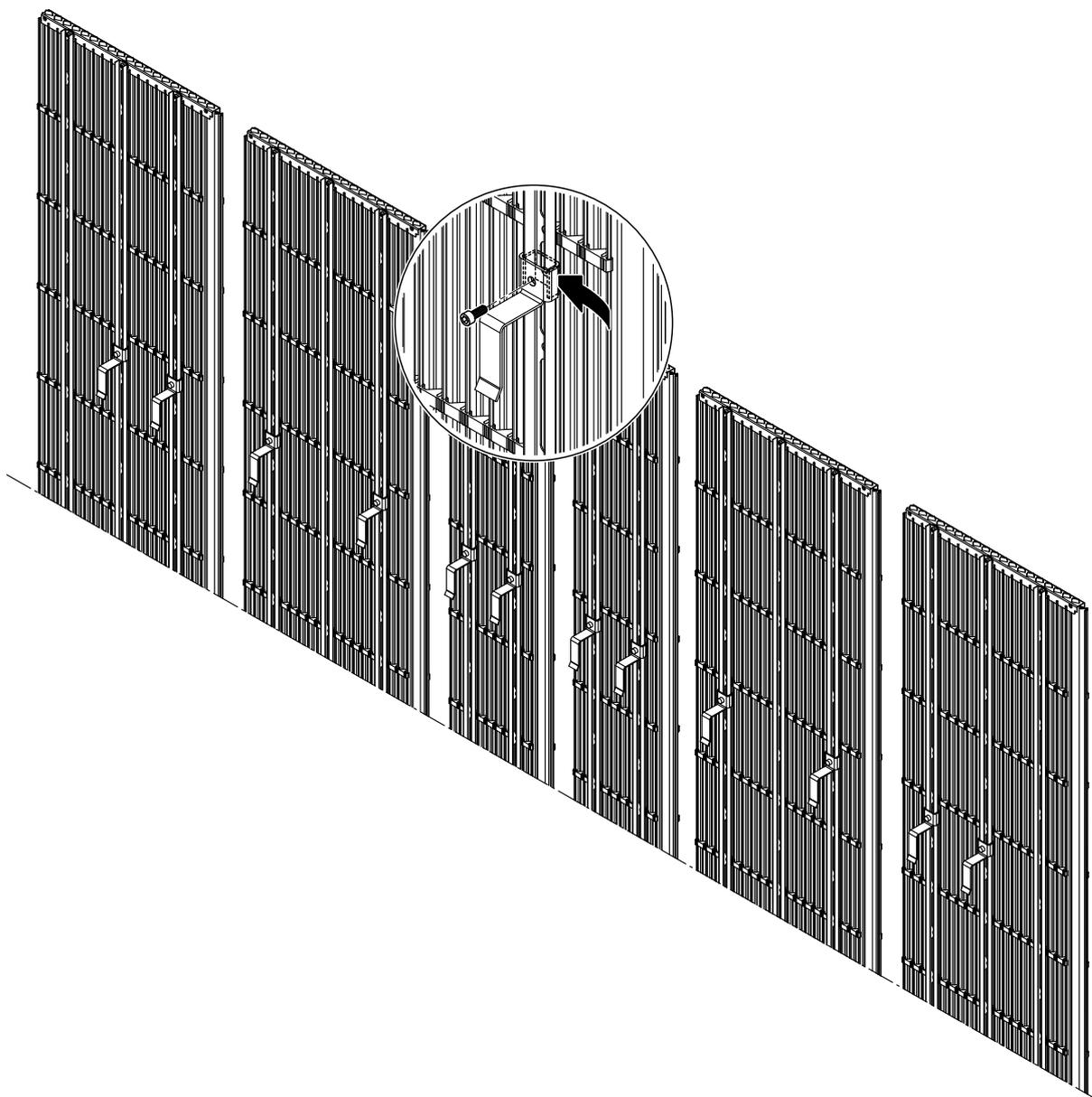


Fig. 16: Montage des étriers de fixation sur les éléments booster

- Accrochez les éléments booster par derrière aux barres transversales supérieures. Fixer ensuite les étriers de fixation inférieurs à l'aide des contreplaques et des vis cylindriques à six pans M6 x 20 mm (fournies) sur les éléments booster. Serrer les vis à la main dans des proportions permettant encore de déplacer les étriers de fixation.
- Raccordez les différents éléments booster, en bas et en haut, avec à chaque fois une pièce de jonction "A" et deux vis cylindriques à six pans M6 x 10 mm (fournies) ainsi qu'avec les barres d'accrochage courtes "B" (respectivement en dessous des barres d'accrochage longues).
- Placez le "booster" au milieu, à distance égale des parois du conduit d'air/de l'appareil de ventilation.
- Pour terminer, placer le booster verticalement de manière à ce que l'extrémité inférieure du "booster" se trouve en dessous du bord supérieur de la tôle de plancher. Serrer ensuite les vis des étriers de fixation.

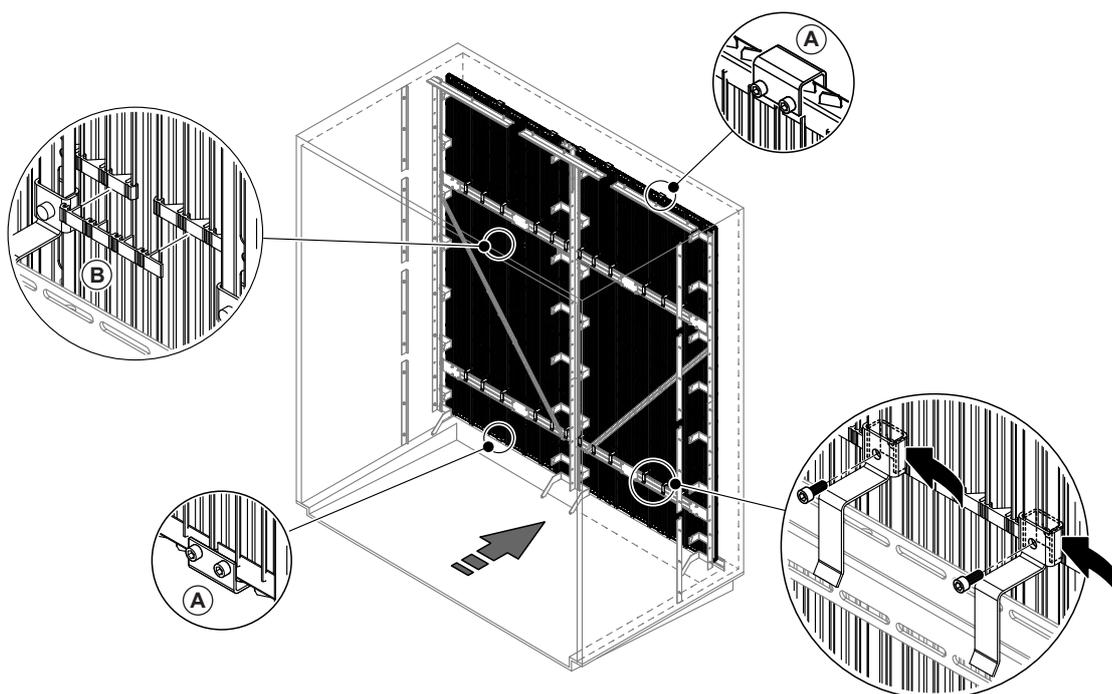


Fig. 17: Montage des éléments booster

10. Monter les tôles d'étanchéité latérales :

- En commençant par le bas, glisser la face légèrement courbée des tôles d'étanchéité derrière les profils de fixation, jusqu'à la butée. **Important ! Faire glisser la tôle du dessus par-dessus la tôle d'étanchéité située en dessous pour empêcher que de l'eau puisse couler depuis la tôle du dessus et s'infiltrer derrière la tôle du dessous.** Après avoir inséré les tôles d'étanchéité, visser légèrement les vis autoforeuses sur les profils correspondants pour que les tôles ne puissent plus riper vers le bas, mais puissent encore être déplacées.
- Caler la tôle d'étanchéité supérieure contre le plafond du conduit et celle du dessous contre le plancher du conduit, puis répartir régulièrement les autres chevauchements et serrer toutes les vis autoforeuses sur les profils de fixation.

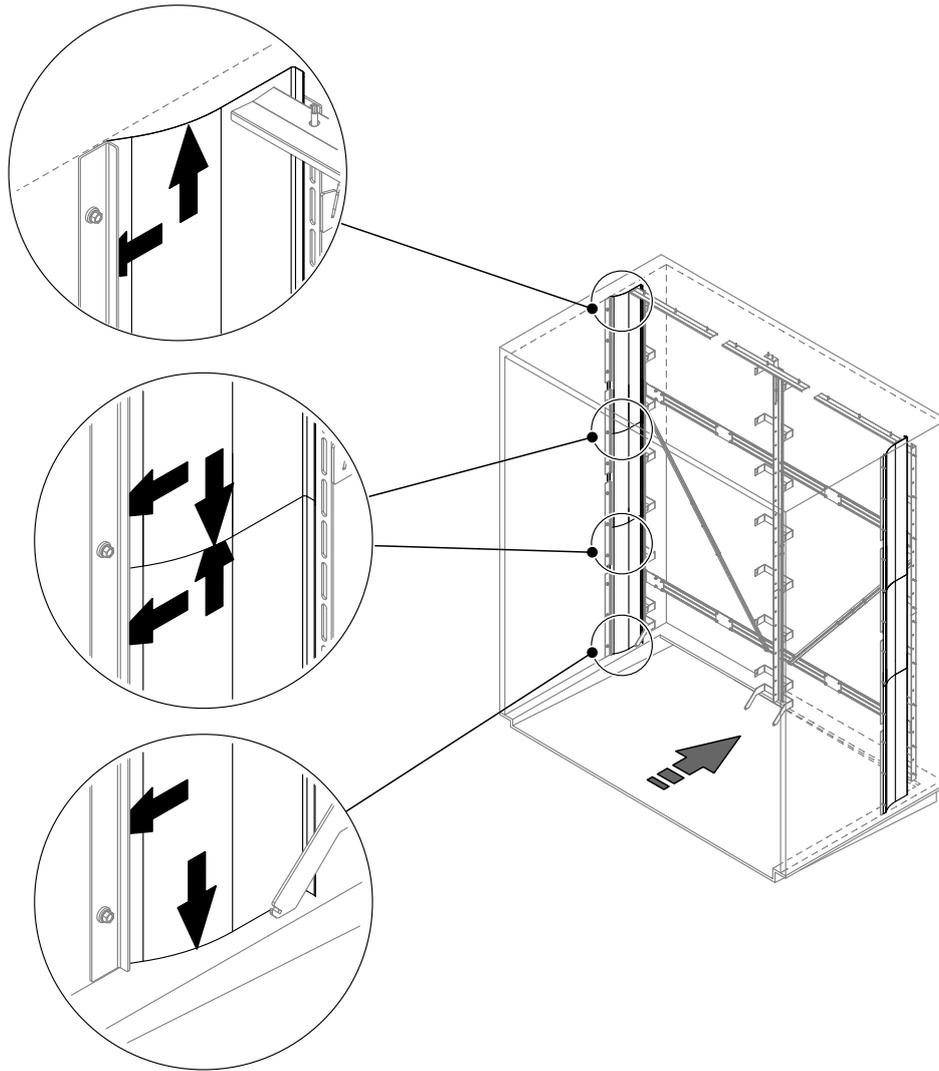


Fig. 18 : Montage des tôles d'étanchéité latérales

11. Insérer les profils d'étagage des céramiques dans les étriers de fixation :

- Insérer les profils d'étagage des céramiques dans la rangée du dessous des étriers de fixation. Veiller à ce que les profils d'étagage avec les évidements reposent des deux côtés sur les étriers de fixation.

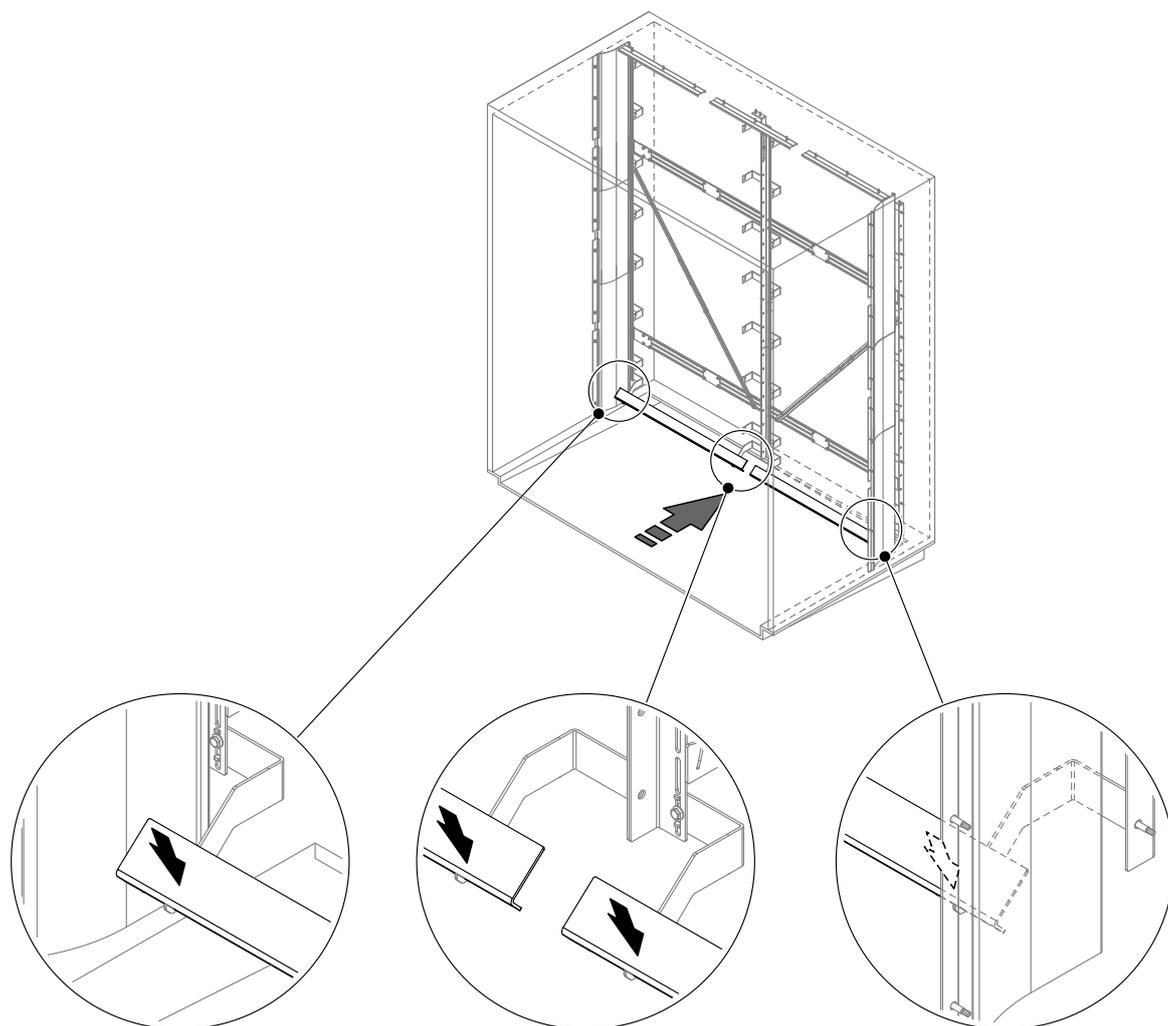


Fig. 19 : Insertion des profils d'étagage des céramiques dans les étriers de fixation

12. Monter le caoutchouc d'étanchéité du bac :

- Fixer le caoutchouc d'étanchéité du bac comme indiqué sur la figure ci-dessous sur les profils d'étayage en céramique à l'aide des pinces (la partie la plus longue de la pince doit être côté caoutchouc). Couper le caoutchouc d'étanchéité selon les deux côtés du conduit. Sur les côtés, le caoutchouc d'étanchéité doit reposer proprement sur le bord du bac et sur les tôles d'étanchéité latérales. Si nécessaire, couper également sur la hauteur du caoutchouc.

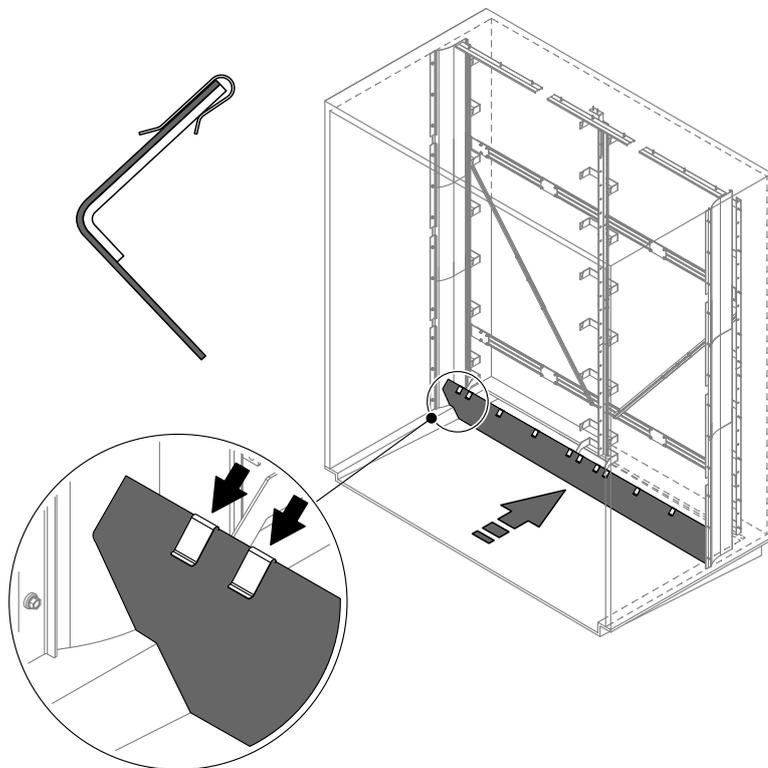


Fig. 20: Montage du caoutchouc d'étanchéité du bac

13. Insérer les profils de support des céramiques dans les étriers de fixation :

- Insérer les profils de support des céramiques dans les étriers de fixation. Veiller à ce que les profils de support avec les évidements reposent des deux côtés sur les étriers de fixation.

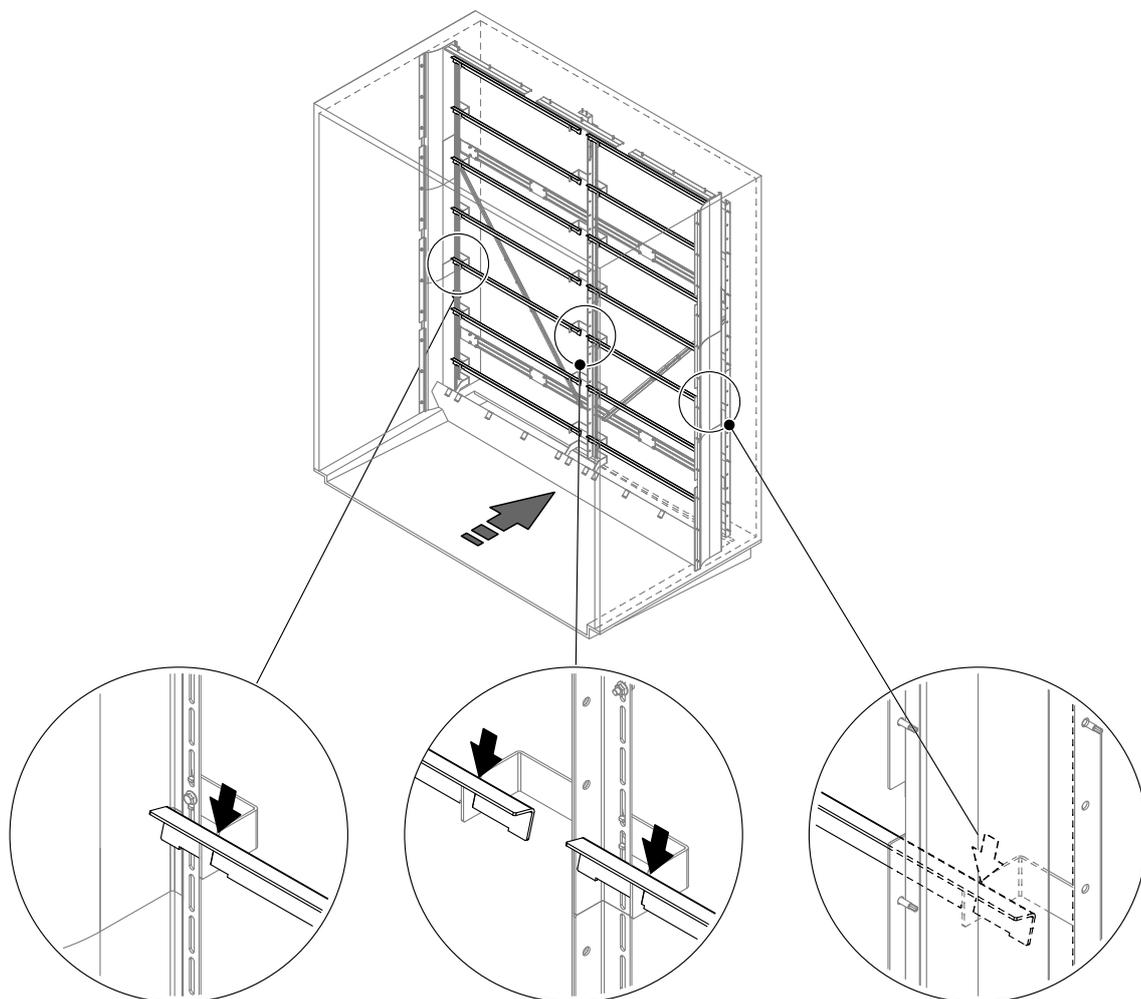


Fig. 21 : Insertion des profils de support des céramiques dans les étriers de fixation

14. Mettre en place les plaques de céramique :



ATTENTION !
Risque de blessure

Les plaques de céramique de l'unité de posthumidification sont poreuses et peuvent présenter des pointes tranchantes susceptibles de provoquer des blessures aux mains ou aux yeux avec les éclats de céramique.

Par conséquent : il faut toujours porter des gants et des lunettes de protection lors du montage des plaques en céramique.

- Par rapport au sens du flux, commencer en bas à gauche et poser avec précaution la rangée inférieure des plaques de céramique sur les profils de support des céramiques ; en procédant avec précaution, aligner latéralement la totalité de la rangée au centre du conduit.

Important : veiller à ce que les plaques d'extrémité gauche et droite soient situées à la même distance de la paroi du conduit et que les plaques de céramique soient disposées proprement l'une à côté de l'autre.

Important : pour les installations avec des plaques de céramique d'une hauteur de 300 mm, celles-ci doivent toujours être montées sur la/les rangée(s) du bas.

- En commençant toujours par la gauche (par rapport au sens du flux), poser les autres rangées de plaques de céramique sur leur profil de support et aligner avec précaution les rangées de plaques les unes au-dessus des autres.

Important : veiller à ce que les rangées de plaques soient situées exactement les unes au-dessus des autres et que les plaques de céramique soient disposées proprement l'une à côté de l'autre.

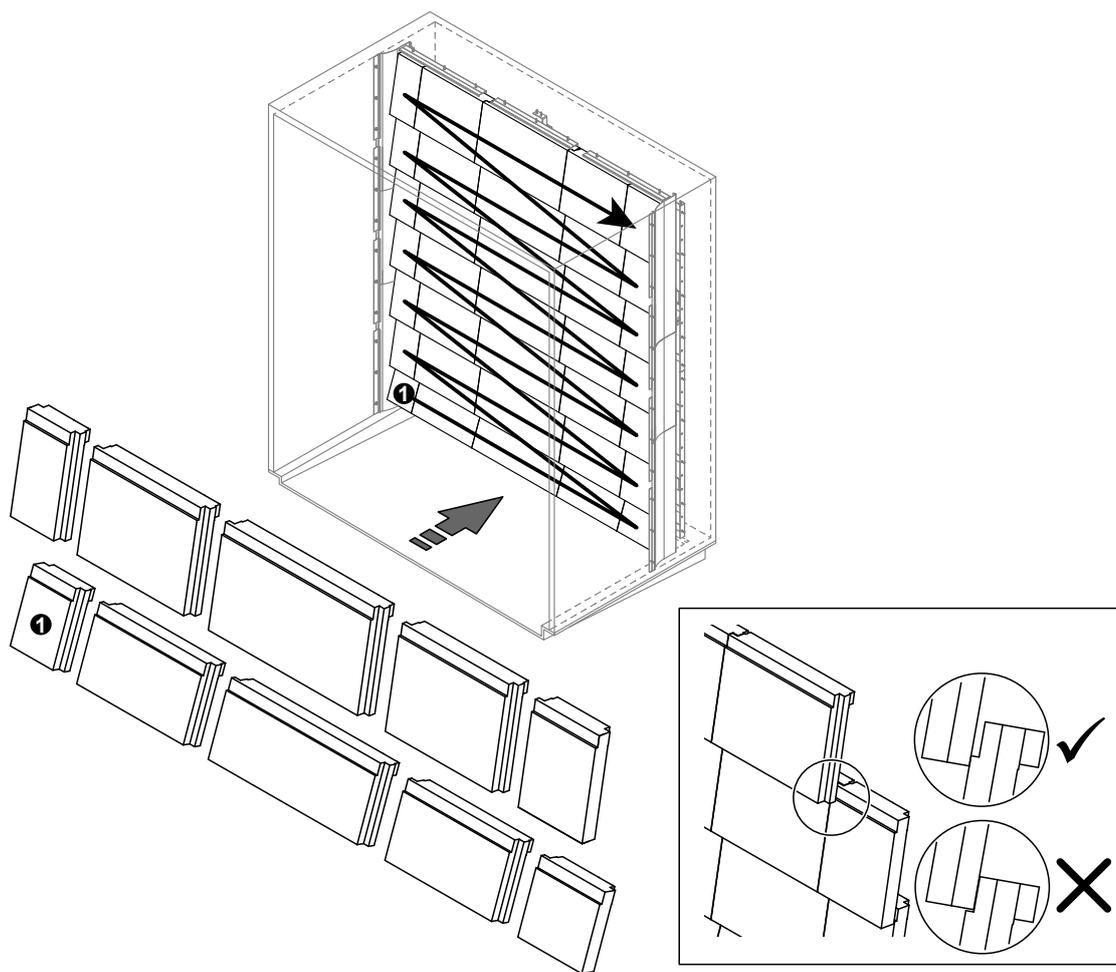


Fig. 22: Mise en place des plaques de céramique

15. Monter les tôles d'étanchéité supérieures :

- En commençant par un côté, glisser les tôles d'étanchéité supérieures sous les profils de fixation du plafond du conduit jusqu'à ce que les tôles d'étanchéité reposent sur les plaques de céramique supérieures.
- Glisser avec précaution les tôles d'étanchéité à l'extrémité gauche et droite jusqu'à la butée de la tôle d'étanchéité latérale correspondante sans repousser celle-ci.

Important : veiller à ce que les chevauchements des tôles d'étanchéité supérieures soient répartis régulièrement.

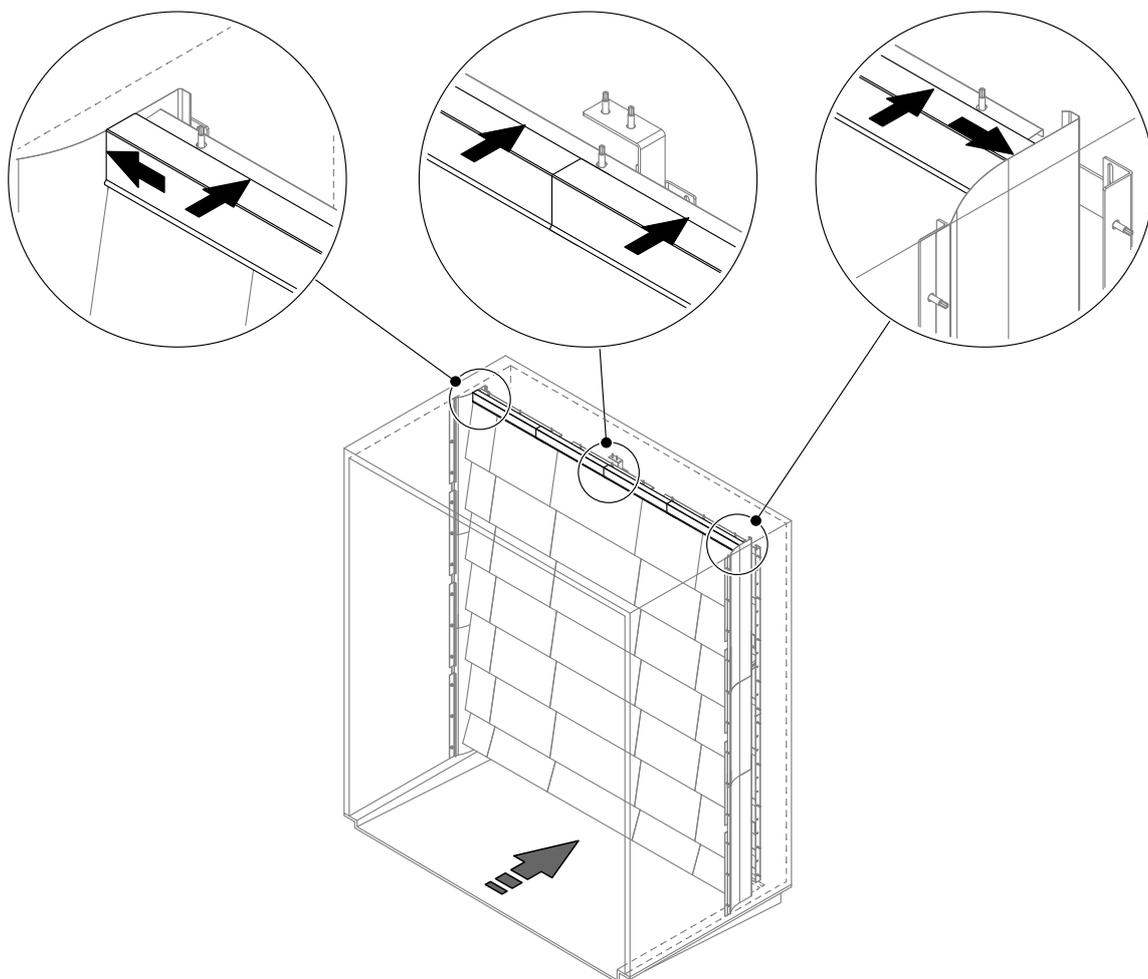


Fig. 23: Montage des tôles d'étanchéité supérieures

4.3.3 Installation du système de buses

4.3.3.1 Aperçu des constructions-cadre du système de buses

La figure ci-après propose un aperçu de la conception des constructions-cadre du système de buses par rapport à la taille du conduit d'air/de l'appareil de ventilation.

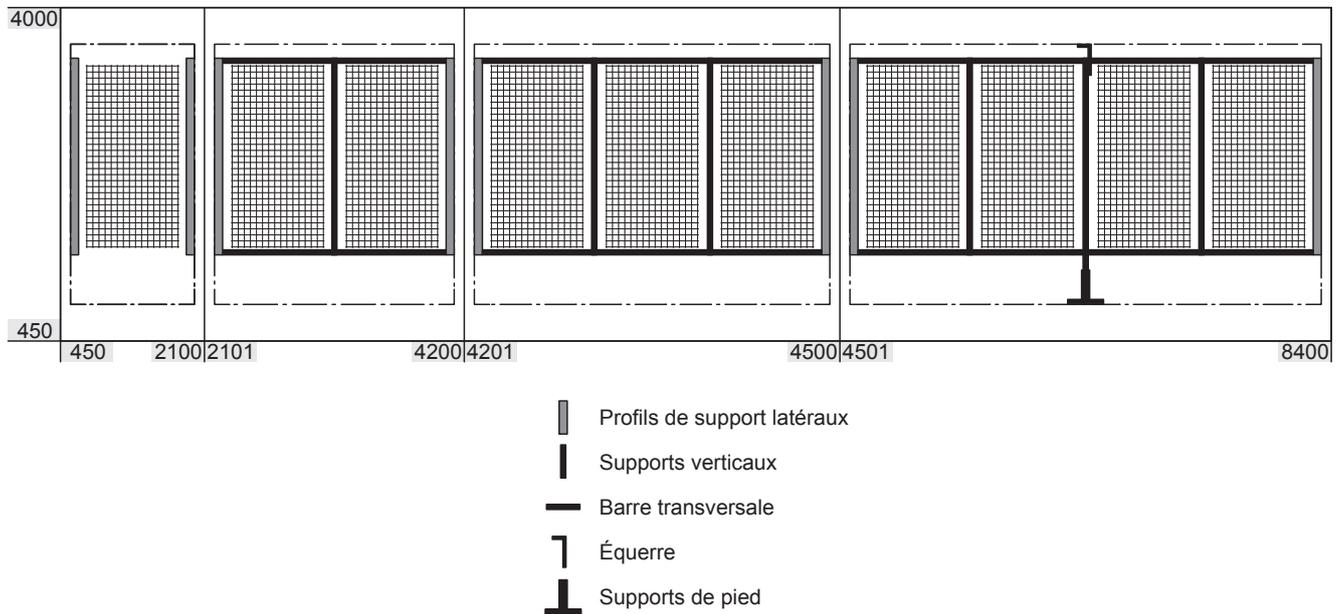


Fig. 24: Aperçu des constructions-cadre du système de buses (dimensions de l'intérieur du conduit en mm)

4.3.3.2 Montage du système de buses

1. Monter les profils de support latéraux :

- Aligner les deux profils de support latéraux, étriers de fixation marqués d'un "TOP" orientés vers le haut, avec une même distance par rapport au plafond du conduit (cote théorique "a" : 65 mm, plage autorisée : 0 ... 90 mm) et à une distance "d" de 780 mm +120/-180 mm des profils de support de l'unité de posthumidification et fixer à la paroi du conduit par le trou de fixation le plus haut avec une vis autoforeuse 6,3 x 25 mm (ne pas serrer la vis à fond).
- Orienter les deux profils de support bien à la perpendiculaire du plafond du conduit et contrôler encore une fois la distance par rapport au plafond du conduit (la distance doit être identique pour les deux profils de support). Fixer ensuite les deux profils de support à la paroi du conduit avec une vis autoforeuse 6,3 x 25 mm tous les 300 mm environ.
Remarque : répartir les vis autoforeuses à peu près uniformément sur la longueur des profils de support.

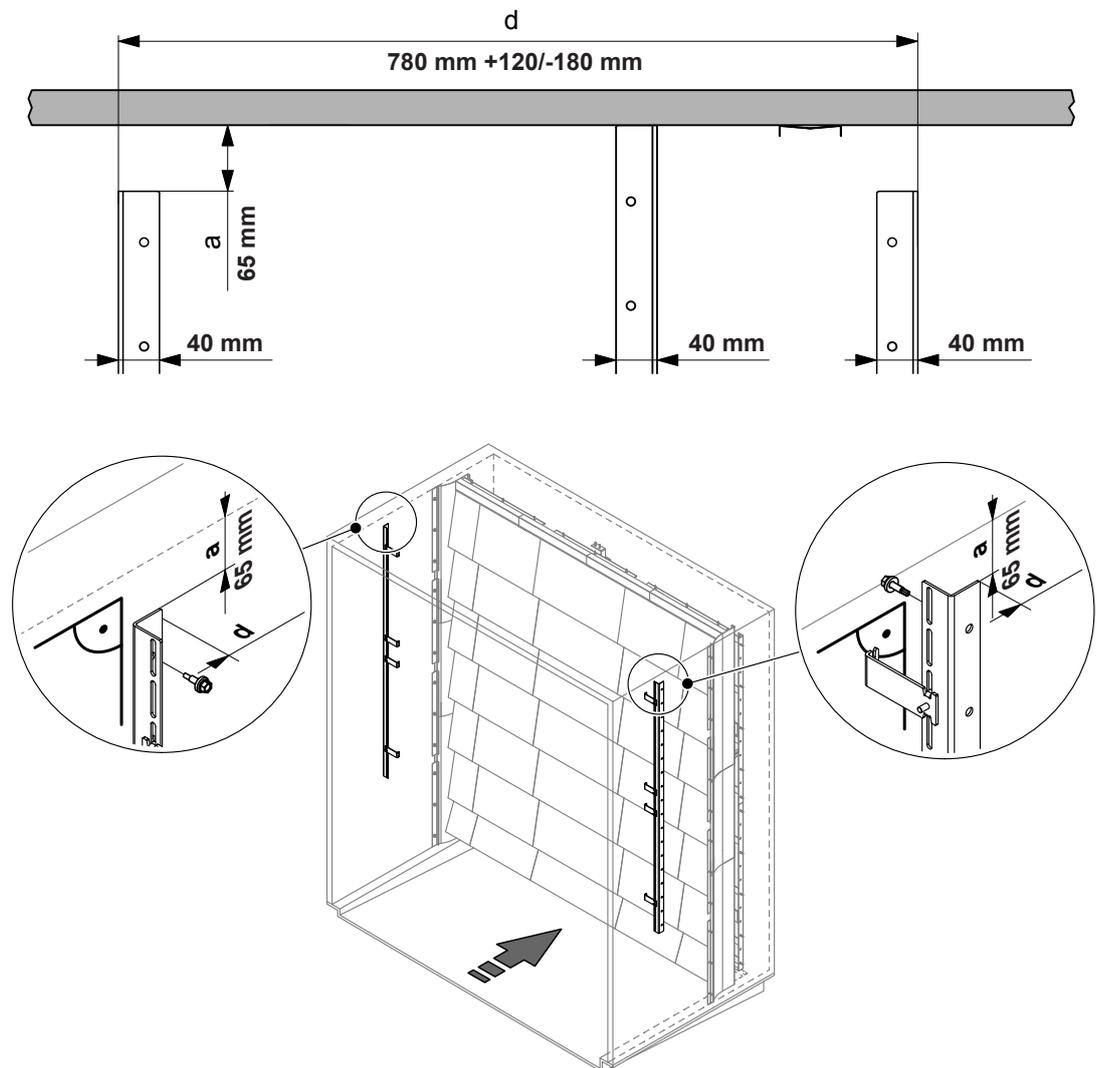


Fig. 25: Montage des profils de support latéraux

2. Monter les barres transversales :

Remarque : cette étape doit être réalisée uniquement pour les systèmes ayant plus d'une grille de buses en largeur.

- Pour les systèmes ayant plus d'une grille de buses en largeur, les barres transversales sont fournies sous forme de sections de profil multiples, et doivent être assemblées sur place ; pour ce faire : assembler les sections de profil et les raccorder entre elles avec les vis M6 x 16 mm et les écrous fournis, comme indiqué ci-après. Bien orienter les profils les uns par rapport aux autres et serrer les assemblages vissés.
- Desserrer les quatre assemblages vissés qui servent à fixer les plaques de fixation des deux côtés des barres transversales, de sorte que les plaques de fixation puissent être déplacées.
- Accrocher les barres transversales par devant (par rapport au sens du flux) sur les emplacements prévus sur la verticale des profils de support latéraux (le plus haut et le plus bas possible) et les glisser vers le bas jusqu'à la butée. Serrer les assemblages vissés sur la barre transversale.

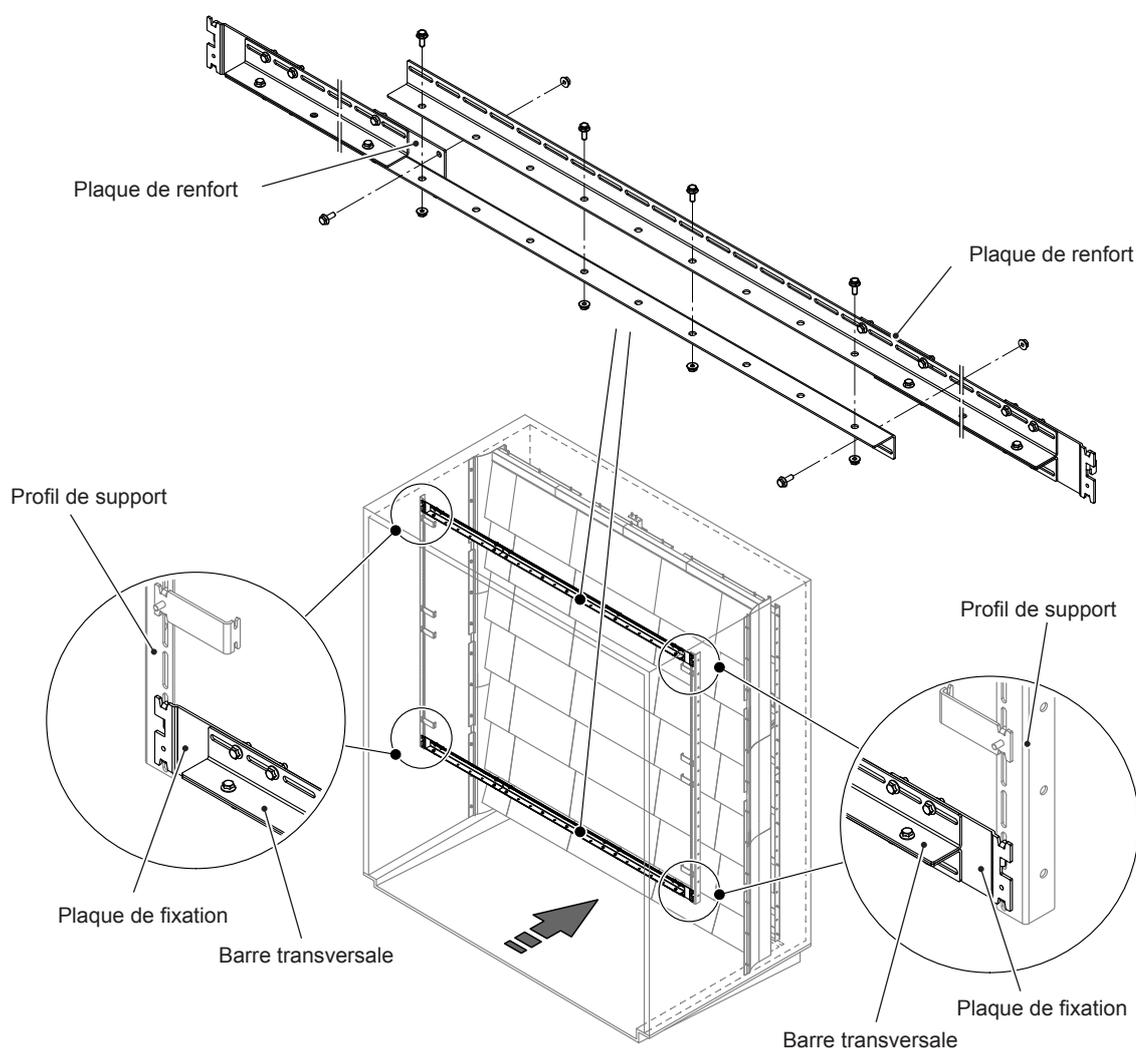


Fig. 26: Montage des barres transversales

3. Monter le(s) support(s) vertical(aux) :

Remarque : cette étape doit être réalisée uniquement pour les systèmes ayant plus d'une grille de buses en largeur.

3a. Assemblage du/des support(s) vertical(aux) :

Note : cette étape doit être réalisée uniquement lorsque les supports verticaux sont fournis, pour des raisons techniques spécifiques à l'installation, sous forme de sections de profil multiples :

- Lorsque les supports verticaux sont fournis sous forme de sections de profil multiples, ceux-ci doivent être assemblés sur place, et ce de la manière suivante : assembler les profils comme indiqué ci-après et les raccorder entre eux avec les vis M6 x 16 mm et les écrous fournis. Bien orienter les profils les uns par rapport aux autres et serrer les assemblages vissés.

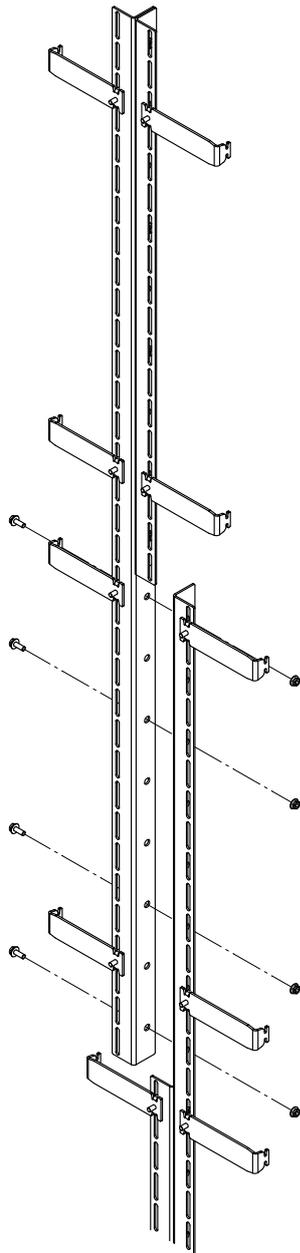


Fig. 27: Assemblage du/des support(s) vertical(aux)

3b. Montage du/des support(s) vertical(aux) :

Remarque : pour des raisons de stabilité, le support vertical central doit être fixé, dans le cas de conduits d'air/d'appareils de ventilation d'une largeur >4500 mm, au plancher du conduit à l'aide d'un pied d'appui spécial et au plafond du conduit à l'aide d'une équerre. Respectez pour ce faire les instructions figurant à l'étape 3c.

- Marquer la position horizontale du(des) support(s) vertical(aux) sur les barres transversales. Caler ensuite le(s) support(s) vertical(aux) sur les barres transversales, à la même distance du plafond du conduit que les profils de support latéraux, par derrière (par rapport au sens du flux) et les fixer aux barres transversales avec quatre vis M6 x 16 mm et écrous pour chacune de celles-ci. Ne pas visser à fond.
- Contrôler, en haut et en bas, la distance "a" entre l'extrémité supérieure du(des) support(s) vertical(aux) et le plafond du conduit ainsi que la distance entre ce(s) support(s) et la paroi du conduit.

Important : la distance "a" entre le(les) support(s) vertical(aux) et le plafond du conduit doit impérativement être identique à celle séparant les deux profils de support latéraux et le plafond du conduit. Si nécessaire, réajuster le(s) support(s) vertical(aux) horizontalement et verticalement.

- Serrer ensuite tous les assemblages vissés.

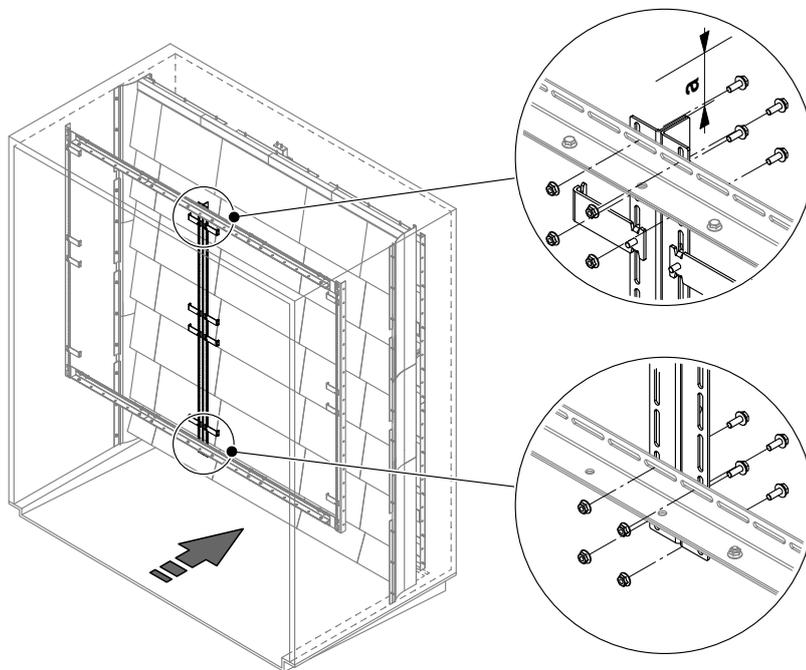


Fig. 28: Montage du/des support(s) vertical(aux)

3c. Montage du support de pied inférieur et de l'équerre sur le support vertical central :
Remarque : cette étape doit être réalisée uniquement pour les conduits d'air/appareils d'aération d'une largeur >4500 mm.

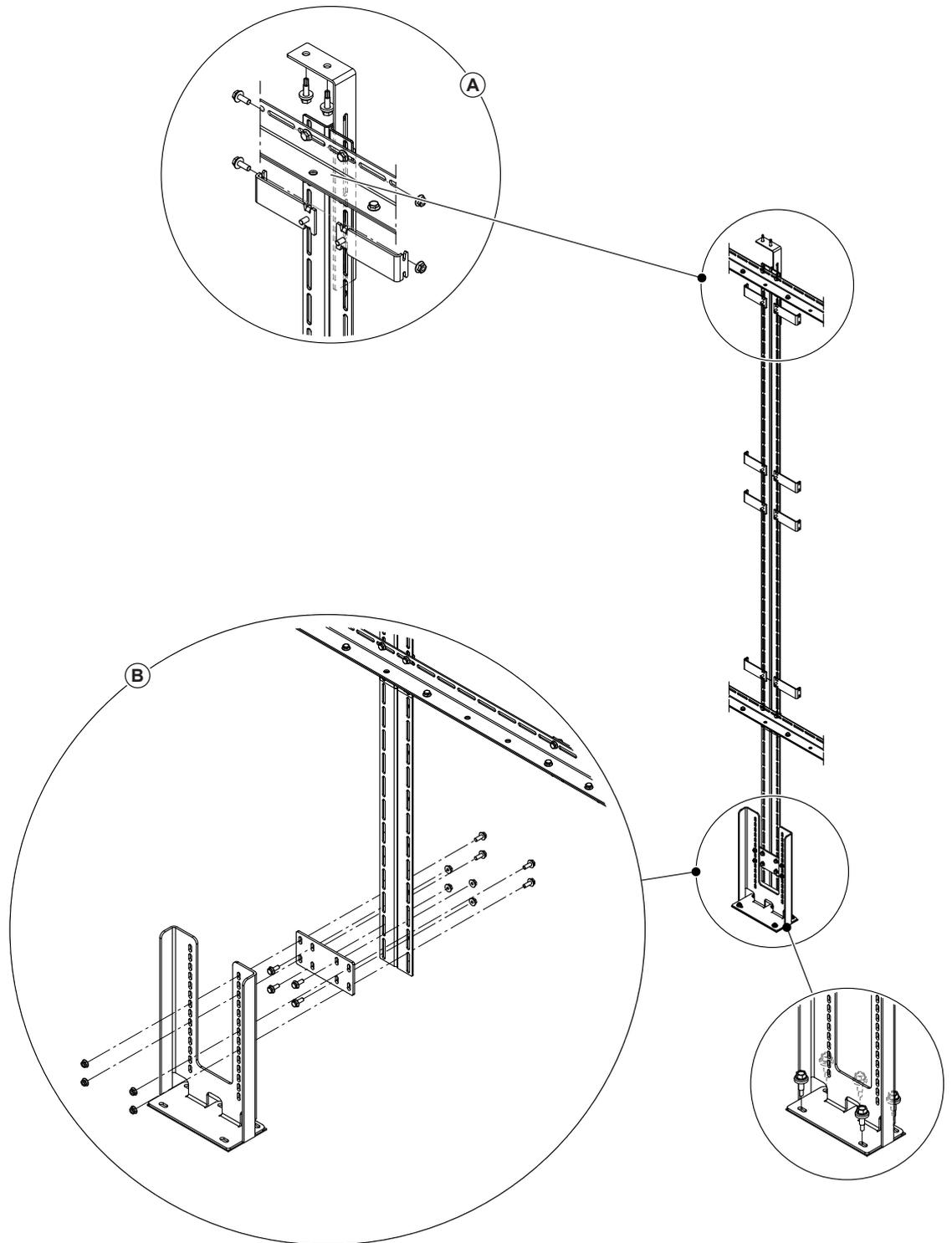


Fig. 29: Montage du pied d'appui inférieur et de l'équerre sur le support vertical central

Remarque : la section de conduit où le pied d'appui doit être fixé au plancher du conduit (ou au bac) doit être renforcée éventuellement par une traverse. Dans tous les cas, il faut veiller à ce que le pied d'appui inférieur ne soit pas dans l'eau en mode fonctionnement. Lorsque les bacs sont divisés dans le sens de la largeur, le pied d'appui peut également être fixé au niveau du séparateur de bac.

- Si nécessaire, desserrer les deux assemblages vissés avec lesquels l'équerre est fixée au support vertical et pousser l'équerre vers le haut, vers le plafond du conduit, puis resserrer de nouveau les deux assemblages vissés (voir détail A au [Fig. 29](#)).
- Fixer l'équerre du support vertical au plafond du conduit avec deux vis autoforeuses 6,3 x 25 mm (voir détail A au [Fig. 29](#)).
- Fixer la plaque de fixation du pied d'appui à l'emplacement correspondant à l'aide de quatre vis M6 x 16 mm et d'écrous (fournis) en bas, sur le support vertical. Ne pas visser à fond (voir détail B).
- Fixer le pied d'appui sur la plaque de fixation au moyen de quatre vis M6 x 16 mm et d'écrous (fournis). Ne pas visser à fond (voir détail B).
- Pousser à fond vers le bas le pied d'appui dans le plancher du conduit et fixer avec cinq vis autoforeuses de 6,3 x 25 mm sur la traverse/le séparateur de bac.
Important : avant de fixer le pied d'appui, s'assurer que la barre transversale inférieure soit alignée sur toute la largeur du conduit.
- Contrôler les cotes une fois encore et réajuster si nécessaire. Serrer ensuite tous les assemblages vissés.

4. Accrocher la grille de buses :

- Accrocher la grille de buses sur les étriers de fixation et pousser vers le bas jusqu'à la butée. Reprendre cette étape pour les autres grilles de buses s'il y a lieu.

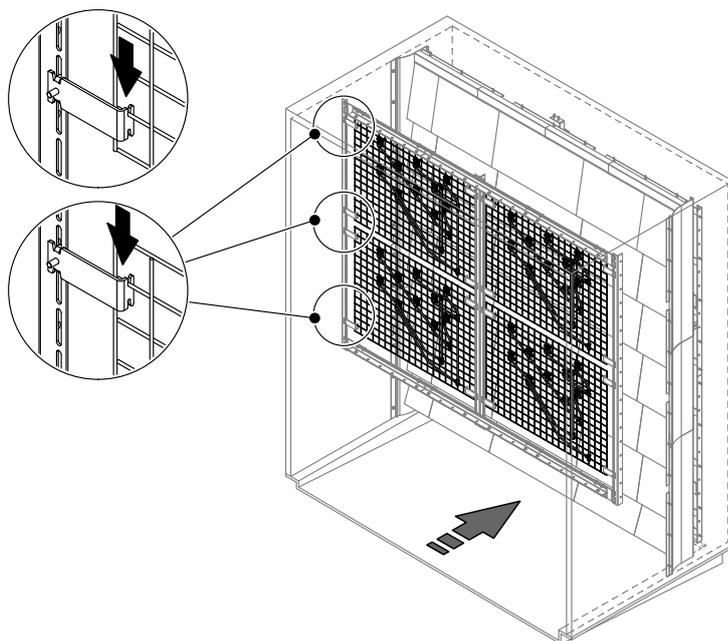


Fig. 30: Accrochage de la grille de buses

5. Monter les traversées de boîtier :

- Die benötigte Anzahl Durchführungslöcher mit der mitgelieferten Bohrschablone horizontal oder vertikal an der Kanalwand anzeichnen (7 Stufen: 3 Bohrungen / 15 Stufen: 4 Bohrungen / 31 Stufen: 5 Bohrungen).

Wichtig: Die Durchführungslöcher müssen zwingend tiefer liegen als der unterste Schlauchanschluss am/an den Düsengitter(n).

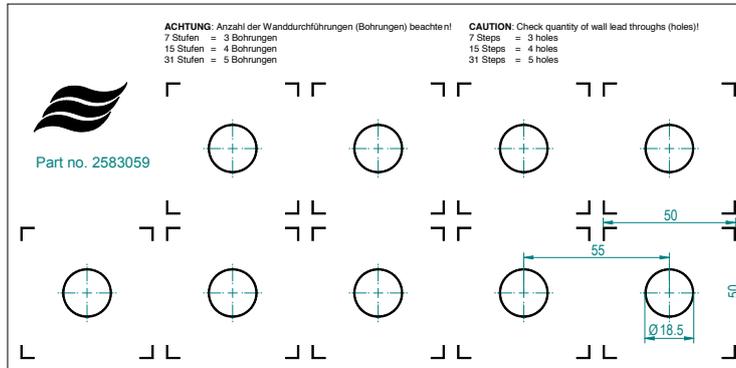


Fig. 31: Gabarit de perçage pour trous de traversée

- Percer des trous de traversée de $\varnothing 18,5$ mm dans la paroi du conduit et ébarber les trous de perçage
- Enfiler par l'intérieur les traversées de boîtier avec joint dans les forages et fixer à la paroi de conduit avec deux vis autoforeuses 6,3 x 25 mm pour chacune.
- Visser les vis (à l'intérieur et à l'extérieur) dans les traversées de boîtier et serrer à la main.

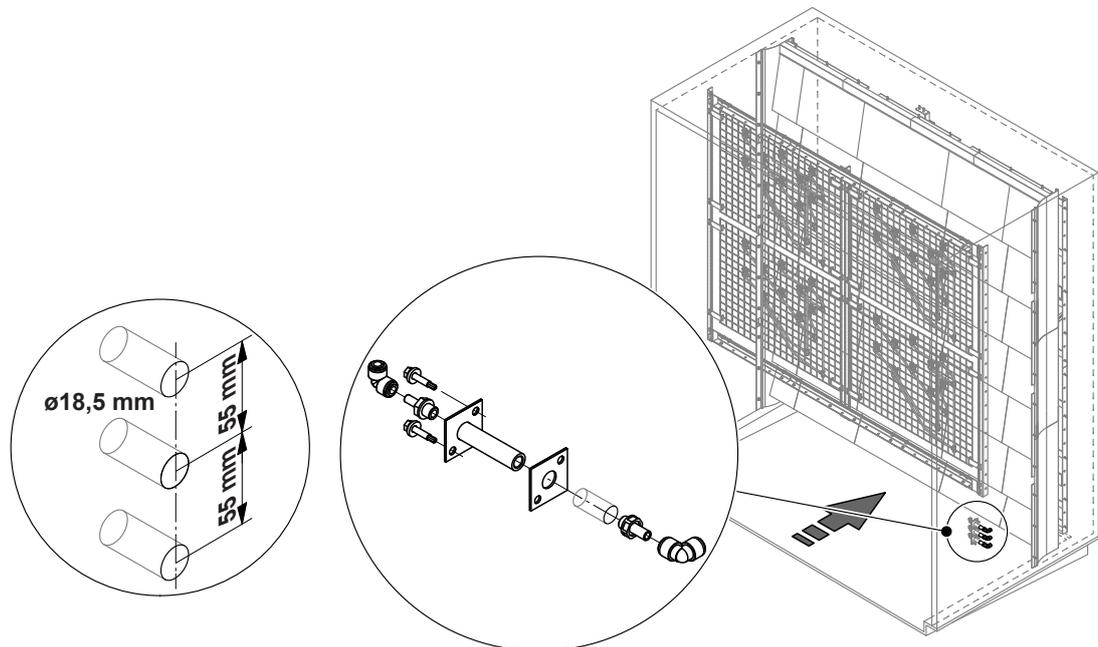


Fig. 32: Montage des traversées de boîtier

6. Relier les circuits d'atomisation et raccorder aux traversées de boîtier :

- Relier les circuits d'atomisation des différentes grilles de buses (s'il y en a plusieurs) les uns aux autres (toujours relier ensemble les circuits d'atomisation de la même couleur uniquement). Important : veiller à ce que les conduits de circuits de pulvérisation présentent une différence de niveau continue de 2 % au moins par rapport aux traversées de paroi.
- Raccorder les circuits d'atomisation aux traversées de boîtier correspondantes.

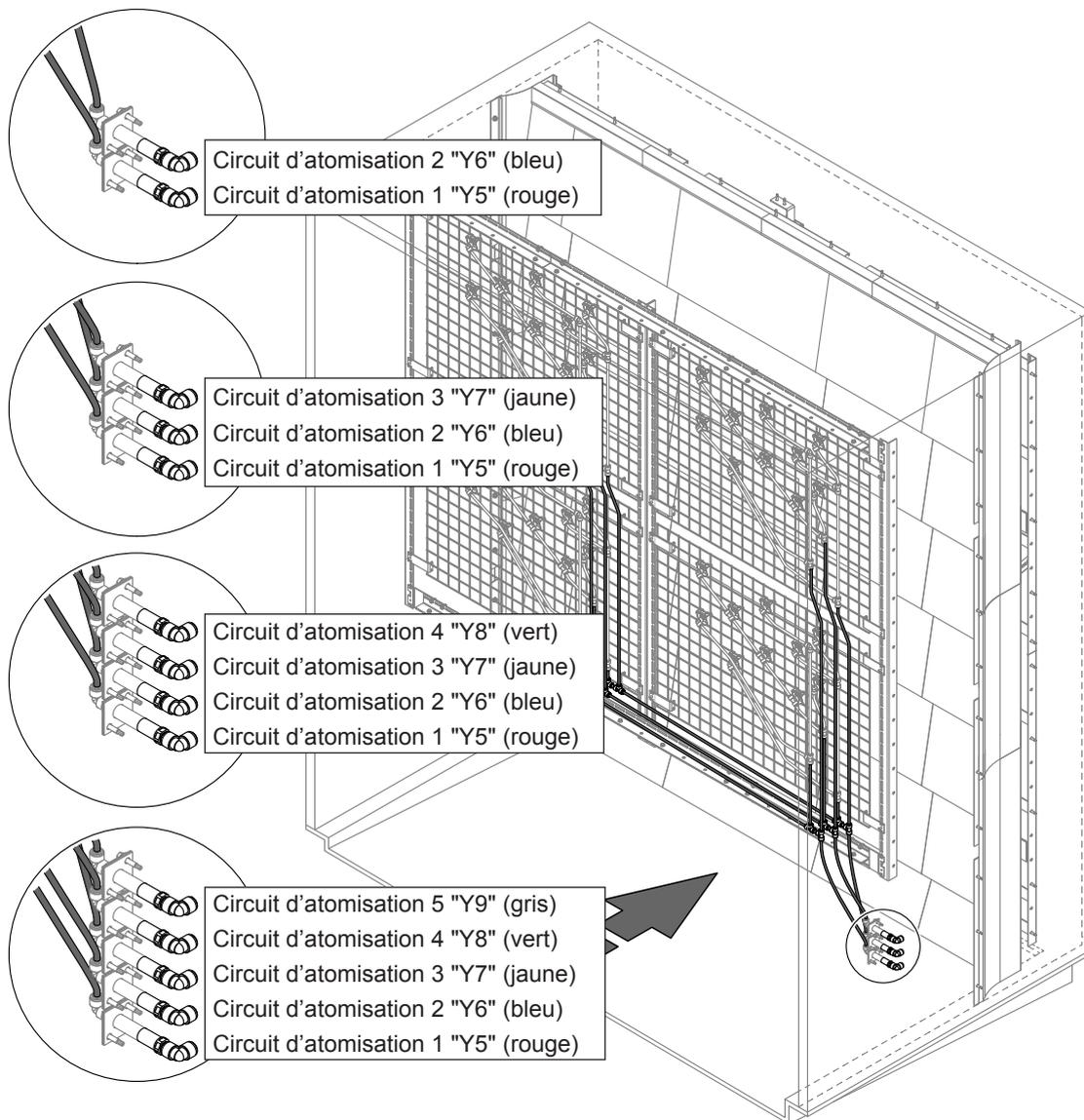


Fig. 33: Liaison des circuits d'atomisation et raccordement aux traversées de boîtier

4.4 Emplacement et montage de l'unité centrale

Important : lors du montage de l'unité centrale, veuillez respecter les instructions du montage rack optionnel ainsi que les instructions de placement et de montage fournies dans la notice séparée concernant le montage rack.

Emplacement de l'unité centrale

- L'unité centrale est conçue pour un **montage au mur** à l'intérieur de locaux protégés. Veillez à ce que le bâti (paroi du conduit, pilier, etc.) sur lequel l'unité centrale doit être montée présente une capacité portante et une stabilité suffisantes et qu'il soit adapté pour recevoir les fixations.



ATTENTION !

Ne pas monter l'unité centrale sur **des éléments vibrants**, à un emplacement exposé ou dans des locaux fortement exposés à la poussière.

- Monter l'unité centrale uniquement **dans des locaux dotés d'une évacuation d'eau**. Si cela n'est pas possible, **des capteurs d'eau** doivent être installés dans le local, lesquels doivent fermer de manière sûre l'arrivée d'eau en cas de fuite dans le système hydraulique. En outre, pour l'emplacement, veillez à ce qu'une éventuelle fuite dans le système hydraulique ne puisse pas entraîner de dommages aux biens.
- Mettre en place l'unité centrale de telle sorte que :
 - la longueur des conduites de circuits d'atomisation entre l'unité centrale et les traversées de boîtier soit la plus courte possible (**max. 10 m**) ;
 - les conduites de circuits d'atomisation puissent être disposées avec une pente continue (min. 2%) des traversées de boîtier vers l'unité centrale ;
 - **l'appareil soit aisément accessible** et qu'il y ait une place suffisante pour la maintenance (**les distances minimales** indiquées sur la figure suivante **doivent être respectées**) ;
 - l'unité de commande peut être montée à proximité directe.
Remarque : les câbles de raccordement fournis par défaut sont prévus pour une distance maximale d'1 m entre les passe-câbles de l'unité centrale et ceux de l'unité centrale. Selon la longueur effective des câbles fournis, l'unité centrale et l'unité de commande peuvent être montées à une plus grande distance l'une de l'autre.
- L'unité centrale possède une **protection IP22**. Veiller à ce que l'unité centrale soit protégée des gouttes d'eau sur l'emplacement de montage et que les conditions ambiantes soient respectées.
- Pour la fixation de l'unité centrale, utiliser exclusivement les éléments de fixation fournis à la livraison. S'il n'est pas possible d'utiliser les éléments fournis, sélectionner un type de fixation de solidité similaire.

Montage de l'unité centrale

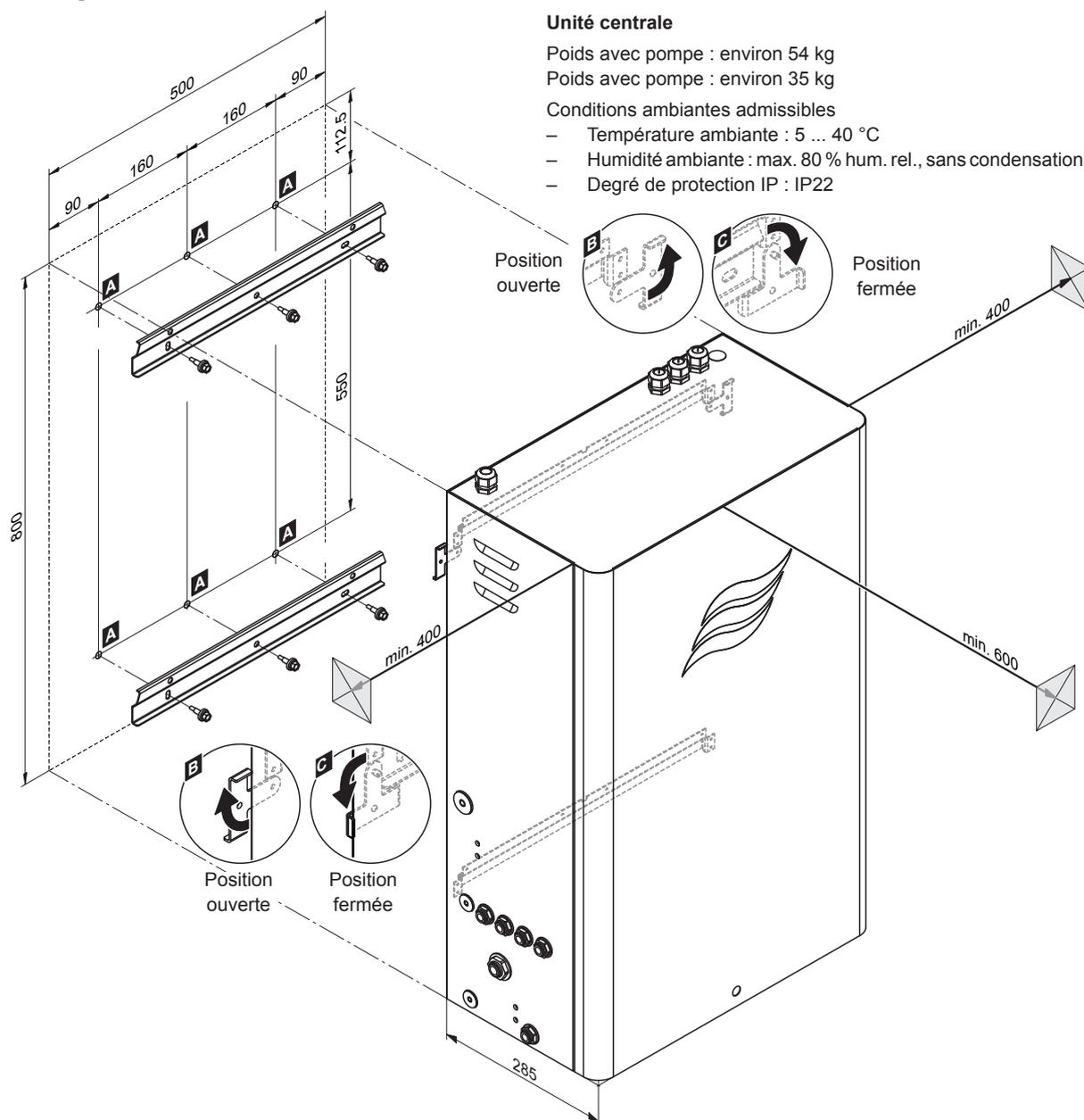


Fig. 34: Montage de l'unité centrale - cotes en mm

Procédure

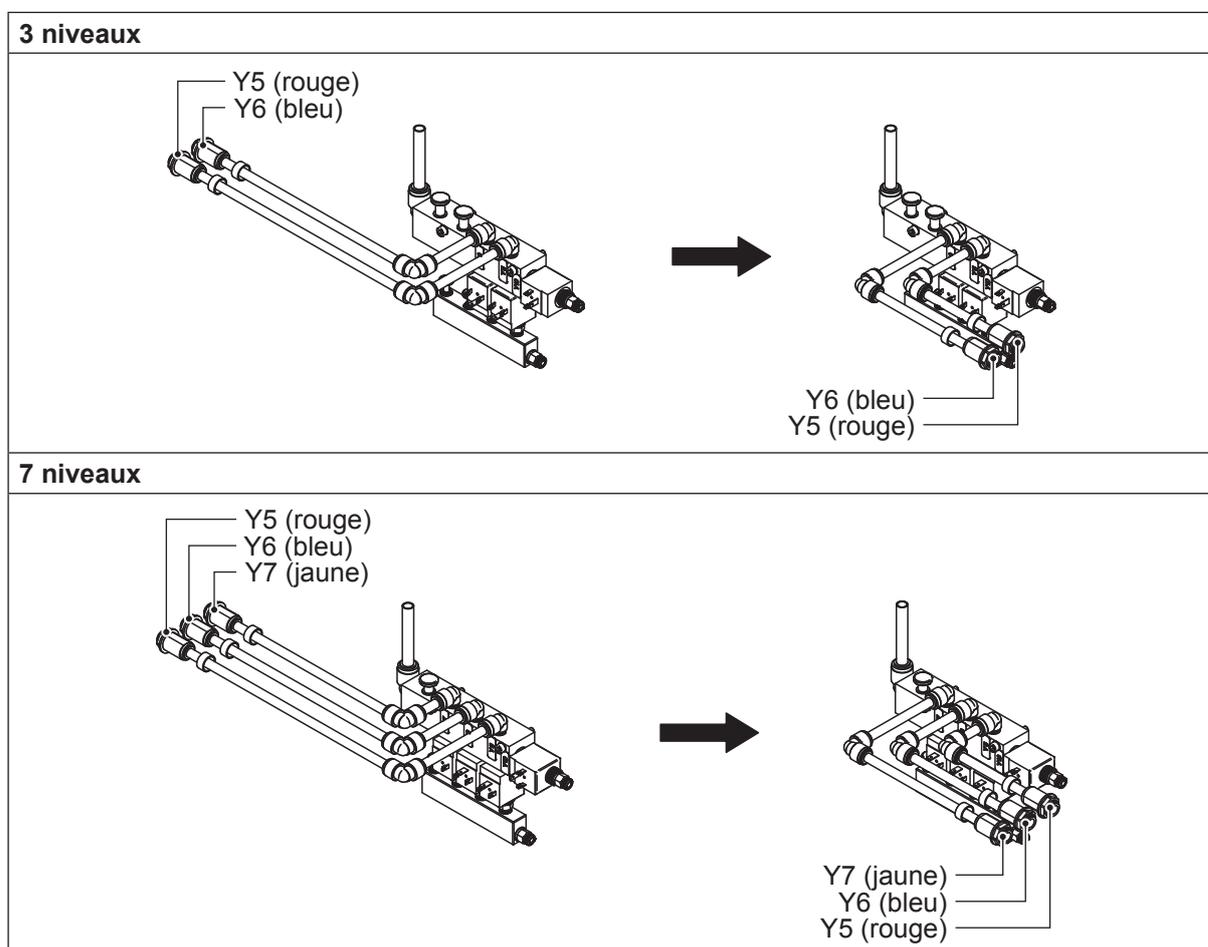
1. Marquer les points de fixation "A" pour les deux fixations murales à l'emplacement souhaité avec un niveau à bulle.
Important : le point de fixation (paroi de conduit, mur, cloison en bois, etc.) doit avoir une portance et une stabilité suffisantes et convenir à ce genre de fixation !
2. Fixer les supports muraux à la paroi du conduit avec les vis autoforeuses de 6,3 x 25 mm fournies ou avec tout autre matériel de fixation approprié à un mur ou à une cloison en bois. Avant de serrer le matériel de fixation, ajuster les fixations murales à l'horizontale à l'aide d'un niveau à bulle.
3. Tourner vers l'extérieur les deux languettes d'arrêt situées à l'arrière de l'unité centrale (position ouverte, voir [détail "B" au Fig. 34](#)).
4. Accrocher l'unité centrale aux fixations murales. Tourner ensuite vers l'intérieur les deux languettes d'arrêt situées à l'arrière de l'unité centrale (position fermée, voir [détail "C" au Fig. 34](#)) pour fixer l'unité centrale à la fixation murale supérieure.

4.8 Déplacer les sorties du circuit de pulvérisation de la gauche vers la droite

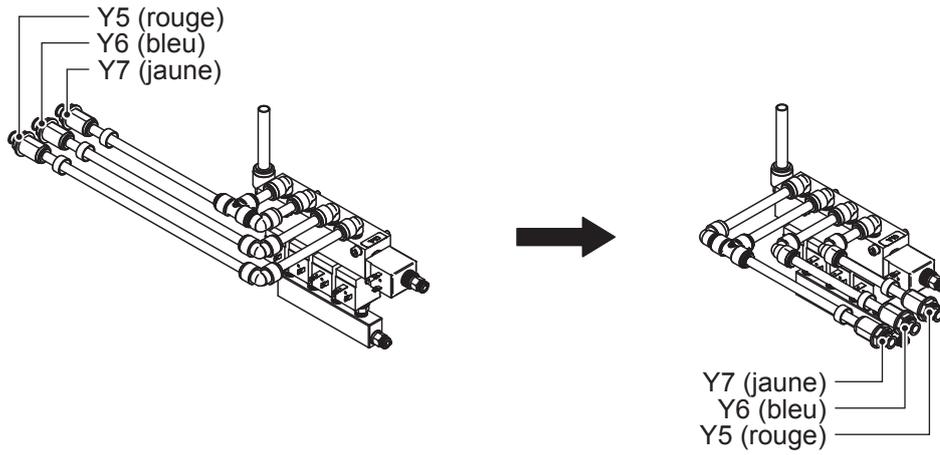
À la sortie usine, l'unité centrale est livrée avec les sorties du circuit de pulvérisation à gauche. Si pour des raisons techniques spécifiques à l'installation, les sorties du circuit de pulvérisation doivent être placées du côté droit, l'unité centrale peut être transformée comme suit :

1. Déconnecter les conduites du circuit de pulvérisation de l'unité centrale des raccordements du bloc de vannes et des traversées de cloison.
2. Retirer les traversées de cloison du côté gauche de l'appareil et fermer les orifices avec les bouchons d'obturation correspondants.
3. Mettre les traversées de cloison dans les orifices correspondants du côté droit de l'appareil et visser à fond.
4. Relier les conduites du circuit de pulvérisation aux raccordements correspondants et aux traversées de cloison conformément au tableau suivant.

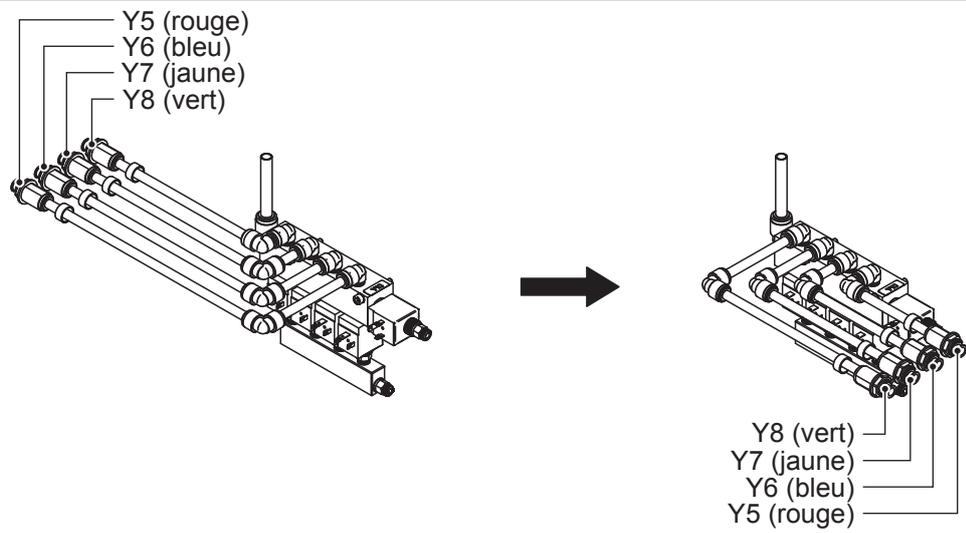
Important : s'assurer que les joints de couleur soient placés sur les bonnes conduites du circuit de pulvérisation.



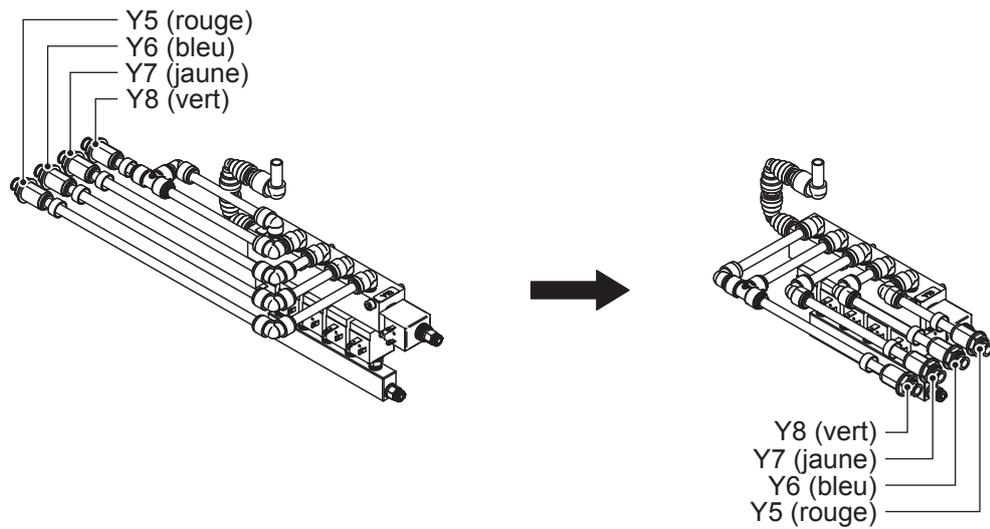
7 niveaux avec double palier



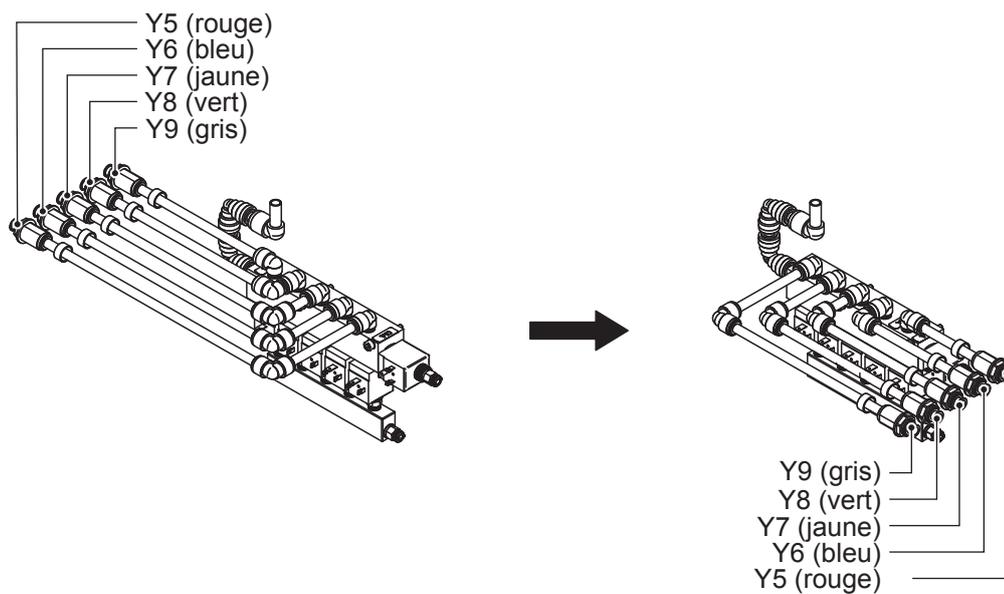
15 niveaux



15 niveaux avec double palier



31 niveaux



4.5 Emplacement et montage de l'unité de commande

Important : lors du montage de l'unité centrale, veuillez respecter les instructions du montage rack optionnel ainsi que les instructions de placement et de montage fournies dans la notice séparée concernant le montage rack.

Emplacement de l'unité de commande

- L'unité de commande est conçue pour un **montage au mur** à l'intérieur de locaux protégés et peut être montée directement sur la paroi du conduit. Veillez à ce que le bâti (paroi du conduit, pilier, etc.) sur lequel l'unité de commande doit être montée présente une capacité portante et une stabilité suffisantes et qu'il soit adapté pour recevoir les fixations.



ATTENTION !

Ne pas monter l'unité centrale sur **des éléments vibrants**, à un emplacement exposé ou dans des locaux fortement exposés à la poussière.

- Mettre en place l'unité de commande de telle sorte que :
 - l'**appareil soit aisément accessible** et qu'il y ait une place suffisante pour la maintenance (**les distances minimales** indiquées sur la figure suivante **doivent être respectées**) ;
 - la distance par rapport à l'unité centrale soit la plus faible possible.

Remarque : les câbles de raccordement fournis par défaut sont prévus pour une distance maximale d'1 m entre les passe-câbles de l'unité centrale et ceux de l'unité centrale. Selon la longueur effective des câbles fournis, l'unité centrale et l'unité de commande peuvent être montées à une plus grande distance l'une de l'autre.

- Le sectionneur (fourni à la livraison) peut être monté à proximité immédiate de l'unité de commande (distance max. 1 m) et être aisément accessible à une hauteur comprise entre 0,6 m et 1,9 m (recommandation : 1,7 m).
- L'unité de commande possède une **protection IP22**. Veiller à ce que l'unité de commande soit protégée des gouttes d'eau sur l'emplacement de montage et que les conditions ambiantes soient respectées.



PRUDENCE !

L'unité de commande ne doit pas être montée au-dessous de l'unité centrale.

- Pour la fixation de l'unité de commande, utiliser exclusivement les éléments de fixation fournis à la livraison. S'il n'est pas possible d'utiliser les éléments fournis, sélectionner un type de fixation de solidité similaire.

Montage de l'unité de commande

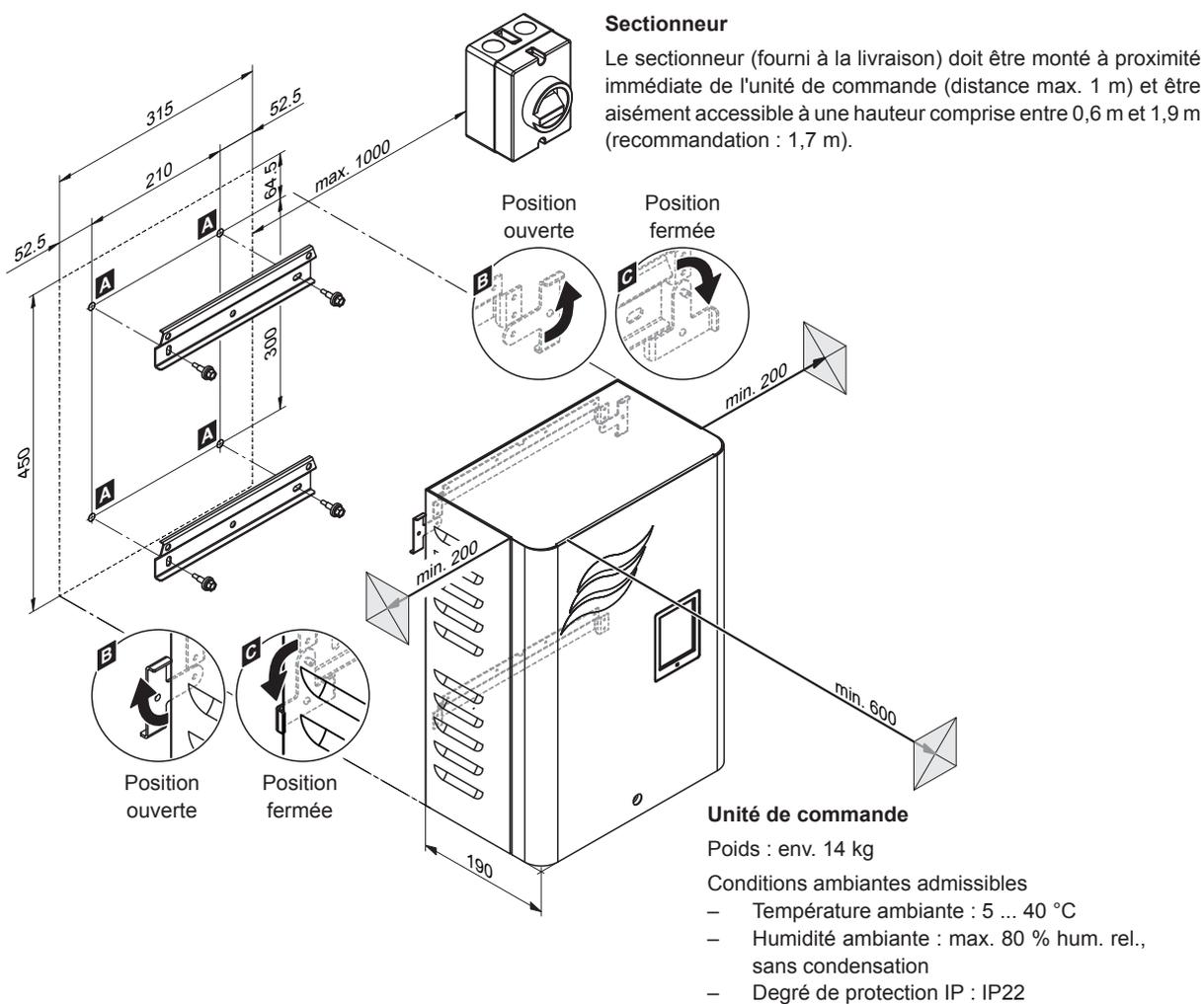


Fig. 35: Montage de l'unité de commande - cotes en mm

Procédure

1. Marquer les points de fixation "A" pour les deux fixations murales à l'emplacement souhaité avec un niveau à bulle.
Important : le point de fixation (paroi de conduit, mur, cloison en bois, etc.) doit avoir une portance et une stabilité suffisantes et convenir à ce genre de fixation !
2. Fixer les supports muraux à la paroi du conduit avec les vis autoforeuses de 6,3 x 25 mm fournies ou avec tout autre matériel de fixation approprié à un mur ou à une cloison en bois. Avant de serrer le matériel de fixation, ajuster les fixations murales à l'horizontale à l'aide d'un niveau à bulle.
3. Tourner vers l'extérieur les deux languettes d'arrêt situées des deux côtés de l'unité centrale (position ouverte, voir [détail "B" au Fig. 35](#)).
4. Accrocher l'unité centrale aux fixations murales. Tourner ensuite vers l'intérieur les deux languettes d'arrêt situées à l'arrière de l'unité centrale (position fermée, voir [détail "C" au Fig. 35](#)) pour fixer l'unité centrale à la fixation murale supérieure.

4.6 Installation hydraulique

4.6.1 Aperçu de l'installation hydraulique

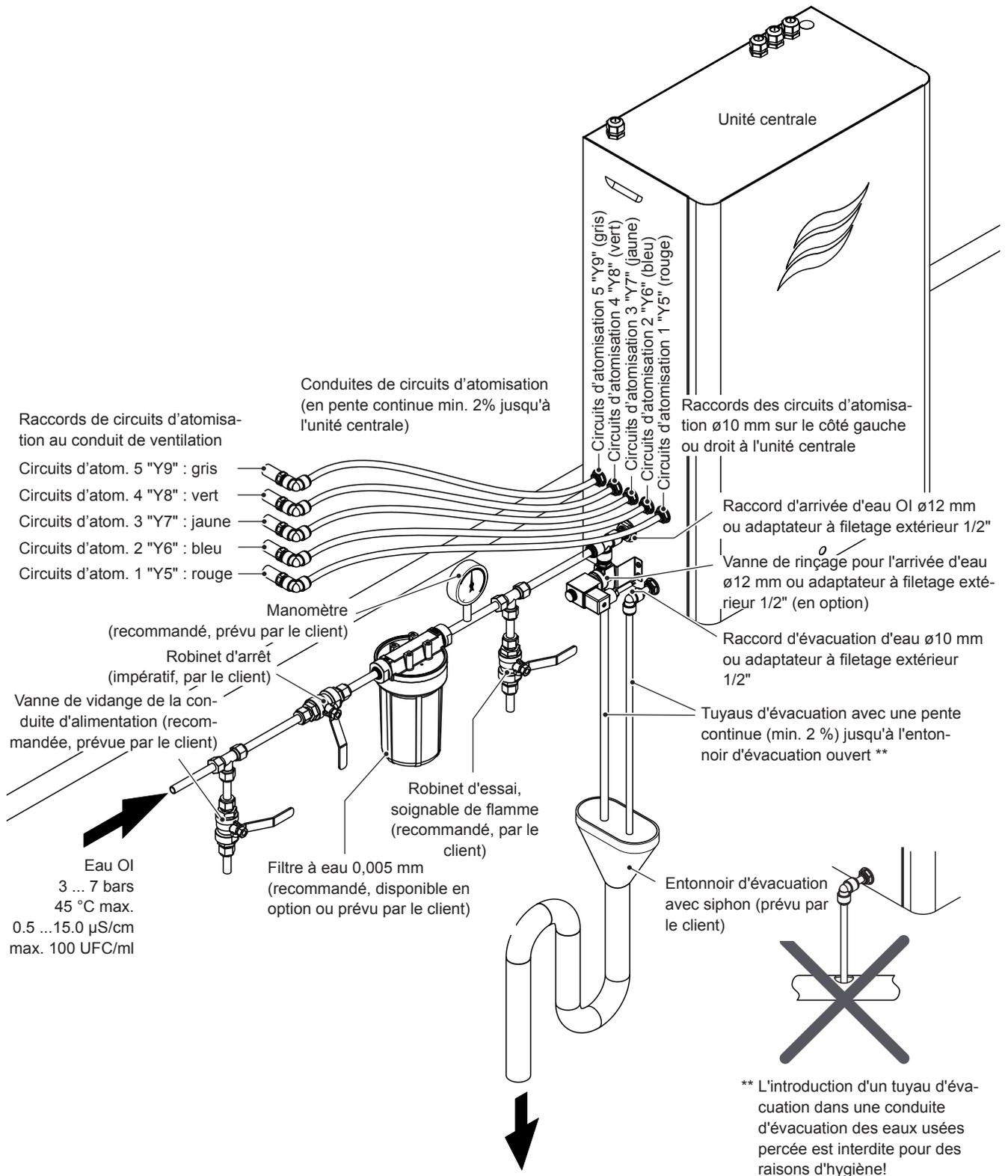


Fig. 36: Aperçu de l'installation hydraulique

4.6.2 Consignes relatives à l'installation hydraulique

Consignes générales relatives à la disposition de la tuyauterie

- Réaliser l'ensemble des raccords de tuyauterie des circuits d'atomisation avec les tuyaux en plastique noir $\varnothing 10/8$ mm et $\varnothing 12/9$ mm fournis. Pour des raisons d'hygiène, ne pas utiliser d'autres tuyaux (sauf des tuyaux fournis par votre représentant Condair).



ATTENTION !

L'eau entièrement déminéralisée (eau par osmose inverse) est agressive. Dans l'ensemble du système hydraulique, utilisez **exclusivement des composants qui résistent à l'eau entièrement déminéralisée** (par ex. ne pas utiliser de conduites en cuivre).

- Pour couper les tuyaux, utilisez un **outil de coupe adapté** qui garantit une coupe **droite et sans pliure**.



ATTENTION !

Après la découpe des tuyaux, les **bords de coupe vifs doivent impérativement être ébarbés** pour que les coupleurs enfichables ne puissent pas être endommagés.

- Les tuyaux ne peuvent présenter ni pliure ni dommage (rainures longitudinales).
- Disposez toujours les tuyaux avec une longueur supplémentaire (**min. 5 mm**) pour que vous puissiez les mettre en place correctement (jusqu'à la butée) dans les raccords rapides des écrous-raccords.
- Veillez à ce que les tuyaux ne soient **pas pliés** et que le **rayon de courbure minimal de 100 mm** soit respecté.
- Ne faites pas passer les tuyaux à proximité de composants très chauds (**température ambiante admissible max. 40 °C**).
- Pour éviter leur détérioration, les conduites entre l'unité centrale et la traversée de boîtier doivent être disposées si possible dans une gaine (ou bénéficier d'une protection comparable).
- Les tuyaux de liaison entre les raccords des grilles de buses et les traversées de boîtier et entre les traversées de boîtier et l'unité centrale doivent impérativement présenter une pente continue.
- Après l'installation, vérifiez si l'intégralité de la tuyauterie est bien fixée. Les tuyaux correctement montés ne peuvent pas être retirés sans pression sur la bague de serrage.



ATTENTION !

Pour éviter des dégâts des eaux en cours de fonctionnement, tous les tuyaux doivent être correctement protégés pour qu'ils ne puissent être arrachés.

Arrivée d'eau par osmose inverse

- La conduite d'arrivée d'eau d'osmose est soit raccordée directement soit elle est raccordée via l'adaptateur à filetage extérieur 1/2" (fourni) du raccord d'évacuation d'eau ($\varnothing 12$ mm) du côté gauche de l'unité centrale. Le montage de la **vanne d'arrêt** sur l'arrivée d'eau est **absolument obligatoire**. Le montage doit si possible être effectué à proximité immédiate de l'unité centrale. Il est recommandé d'installer une vanne de vidange, un filtre à eau avec un maillage de 0,005 mm (en option ou prévu par le client) et un robinet d'essai.

Avant de raccorder l'arrivée d'eau entièrement déminéralisée au raccord de l'unité centrale, la **conduite doit être correctement rincée pendant au moins 10 minutes**.

Pour des pressions d'alimentation >7 bars, une vanne réductrice de pression (réglée sur 7 bars max.) doit être montée sur la conduite d'alimentation.

- Si la longueur de conduite entre l'installation de traitement de l'eau et l'unité centrale est supérieure à 20 m, la conduite côté installation doit être équipée d'un dispositif anti-bélier adapté (vanne de décharge, vase d'expansion à membrane ou autre). Il convient en outre de fixer la conduite d'alimentation conformément aux prescriptions.
- L'eau par osmose inverse doit satisfaire aux exigences suivantes :
 - **eau entièrement déminéralisée issue d'une installation d'osmose inverse ;**
 - **conductance de l'eau d'alimentation : 0,5 ... 15,0 µS/cm**
 - **pression hydraulique au débit maximal d'humidification : 2 bars min.**
 - **température max. admissible de l'eau d'alimentation 45 °C ;**
 - **aucun additif** (comme par ex. **chlore, désinfectant, ozone, etc.**), sauf si autorisé par Condair ;
 - **nombre max. de germes à l'arrivée d'eau du Condair Dual : 100 UFC/ml**

Conduite d'évacuation d'eau de l'unité centrale

La conduite d'évacuation d'eau de l'unité centrale est soit raccordée directement, soit elle est raccordée via l'adaptateur à filetage extérieur 1/2" (fourni) du raccord d'évacuation d'eau (ø10 mm) du côté gauche de l'unité centrale.

À partir de l'unité centrale, amener la conduite d'évacuation d'eau vers le bas dans un entonnoir d'évacuation ouvert moyennant une différence de niveau continue (min. 2 %), l'entonnoir étant raccordé à la conduite d'évacuation du bâtiment.

Important : pour des raisons d'hygiène, la conduite d'évacuation d'eau de l'unité centrale **ne doit en aucun cas être rejointe par d'autres conduites d'évacuation avant d'arriver dans l'entonnoir d'évacuation**, mais elle doit être parvenir séparément dans l'entonnoir d'évacuation ouvert. La conduite d'évacuation **ne doit pas entrer en contact avec l'entonnoir d'évacuation et les autres conduites d'évacuation**, mais il faut ménager un **interstice de 2 cm min.**

Pour que la conduite d'évacuation d'eau ne puisse pas riper vers l'extérieur de l'entonnoir d'évacuation pendant le fonctionnement, **elle doit être fixée juste au-dessus de l'entonnoir par un dispositif approprié** (sans diminuer la section du tuyau).

Remarque : L'introduction d'un tuyau d'évacuation dans une conduite d'évacuation des eaux usées percée **est interdite** pour des raisons d'hygiène!

Conduite d'évacuation d'eau pour le rinçage optionnel de la conduite d'alimentation externe

La conduite d'évacuation d'eau pour le rinçage optionnel de la conduite d'alimentation externe est soit raccordée directement, soit elle est raccordée via l'adaptateur à filetage extérieur 1/2" (fourni) au niveau du raccord d'évacuation d'eau de la vanne de rinçage externe (ø12 mm) du côté gauche de l'unité centrale.

Important : le trajet des conduites d'évacuation d'eau pour le rinçage optionnel de la conduite d'alimentation externe est régi par les mêmes consignes que pour la conduite d'évacuation d'eau de l'unité centrale (voir ci-dessus).

4.7 Installation électrique

4.7.1 Consignes relatives à l'installation électrique



DANGER !
Danger d'électrocution

L'unité de commande du Condair DL et la pompe d'augmentation de la pression de l'unité centrale (s'il y en a une) sont branchées sur le réseau électrique. En cas d'ouverture de l'unité de commande/unité centrale, il est possible d'entrer en contact avec des pièces conductrices de courant, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Par conséquent : ne raccorder l'unité de commande du Condair DL au réseau électrique que lorsque la réalisation correcte de l'ensemble du montage et des installations aura été vérifiée et que toutes les caches des appareils auront été replacées et verrouillées correctement.

Important ! Le convertisseur de fréquence présent dans l'unité de commande des systèmes de type A avec pompe d'augmentation de la pression contient des condensateurs qui, dans certaines circonstances, pourront rester sous tension encore un certain temps après que l'unité centrale aura été débranchée du secteur. Si l'unité de commande a été mise sous tension, il faudra attendre au moins 10 minutes après que l'alimentation électrique de l'unité de commande a été coupée et avoir vérifié que les raccordements reliés au convertisseur de fréquence et à la pompe respectivement soient hors tension avant de commencer à travailler au niveau du convertisseur de fréquence et de la pompe !



ATTENTION !

Les composants électroniques à l'intérieur de l'unité de commande sont très sensibles aux décharges électrostatiques. Pour la protection de ces composants, il convient de prendre des mesures contre les dommages dus à des décharges électrostatiques (protection DES) pour les travaux d'installation avec unité de commande ouverte.

- La totalité des travaux d'installation électrique doit être effectuée par **du personnel spécialisé et autorisé par l'exploitant** (par ex. un électricien ayant la formation adéquate). La surveillance de la qualification est du ressort de l'exploitant.
- L'installation électrique doit être réalisée conformément au schéma électrique du chapitre [chapitre 4.7.2](#) et aux consignes relatives à l'installation électrique, ainsi qu'aux prescriptions locales en vigueur relatives aux installations électriques. Toutes les indications du schéma électrique doivent impérativement être observées.
- Tous les câbles de connexion doivent passer par les traversées de câbles correspondantes dans l'unité de commande, l'unité centrale et le sectionneur.
- Disposer tous les câbles électriques de telle sorte qu'il ne puissent pas frotter contre des arêtes ou présenter un risque de chute.
- Les longueurs maximales de câbles et les sections par conducteur définies conformément aux prescriptions locales doivent impérativement être respectées.
- La tension d'alimentation doit correspondre à la tension réseau indiquée sur la plaque signalétique.

4.7.2 Schéma de raccordement Condair DL

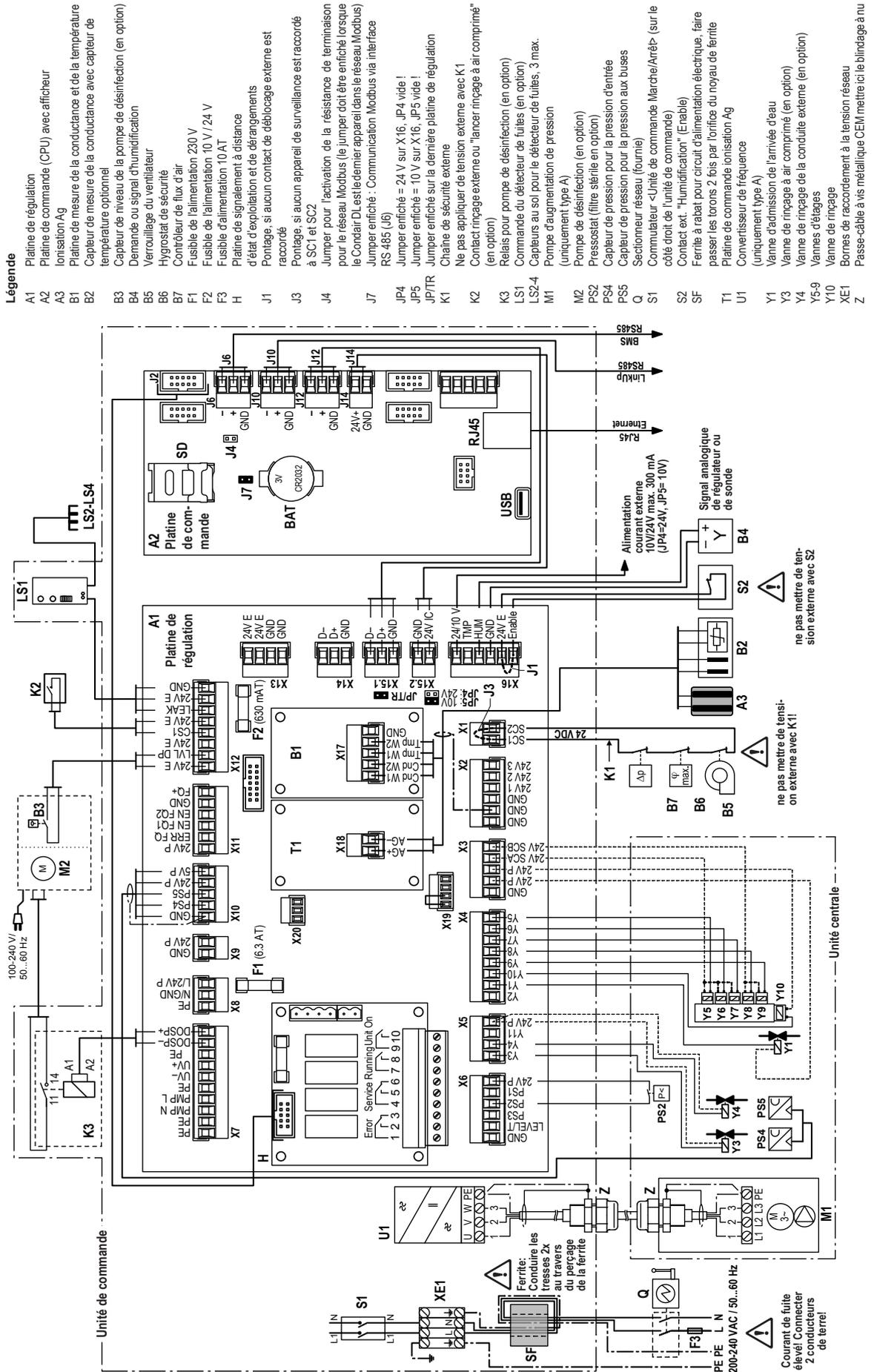


Fig. 37: Schéma de raccordement Condair DL

4.7.3 Raccordement électrique unité centrale - unité de commande

4.7.3.1 Schéma de raccordement unité centrale - unité de commande

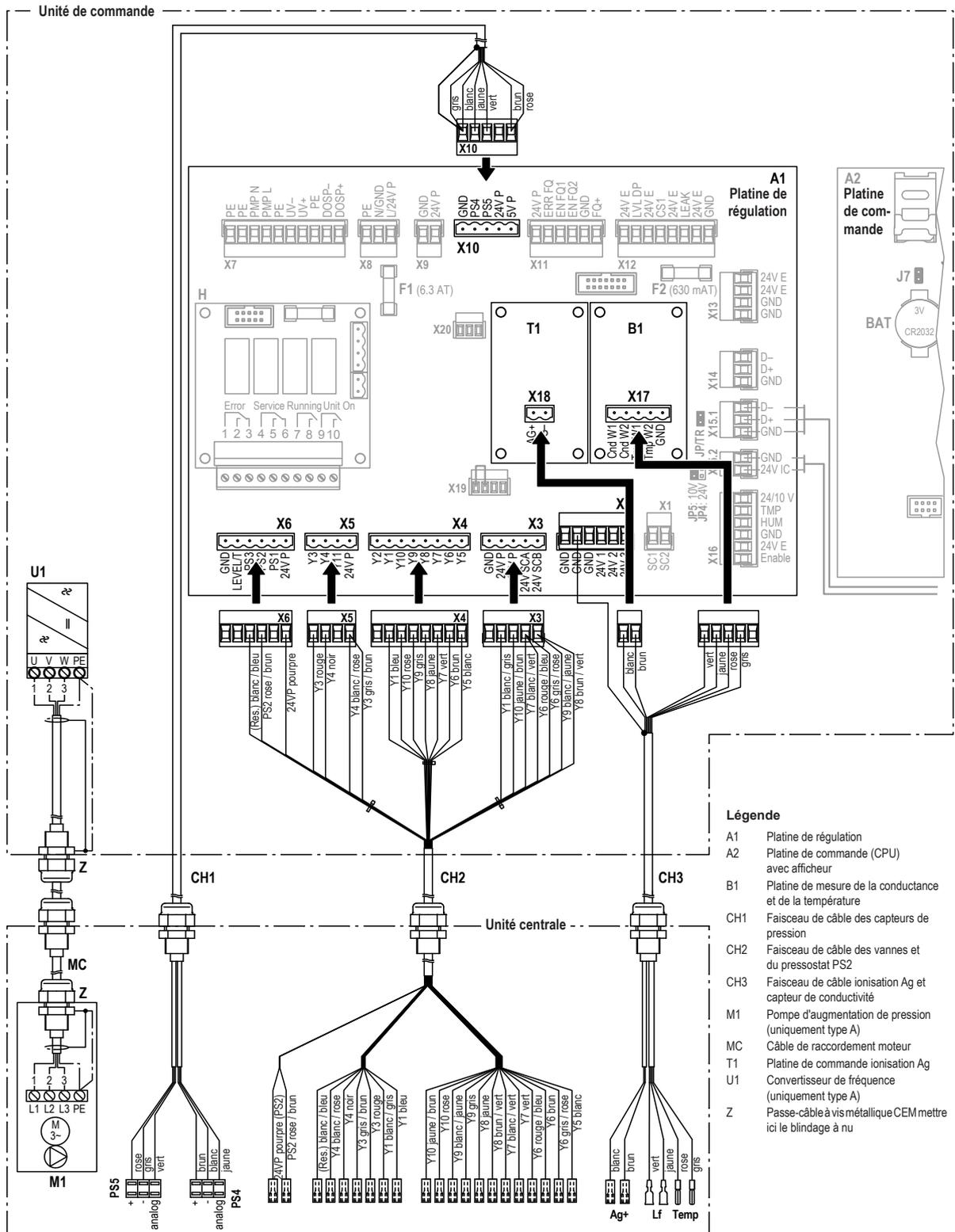
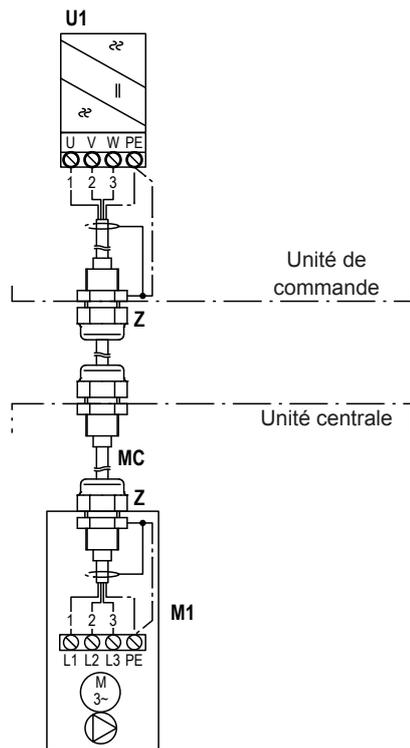


Fig. 38: Schéma de raccordement unité centrale - unité de commande

4.7.3.2 Travaux de raccordement électrique unité centrale - unité de commande

Connexion du câble du moteur au moteur de la pompe (type A uniquement)

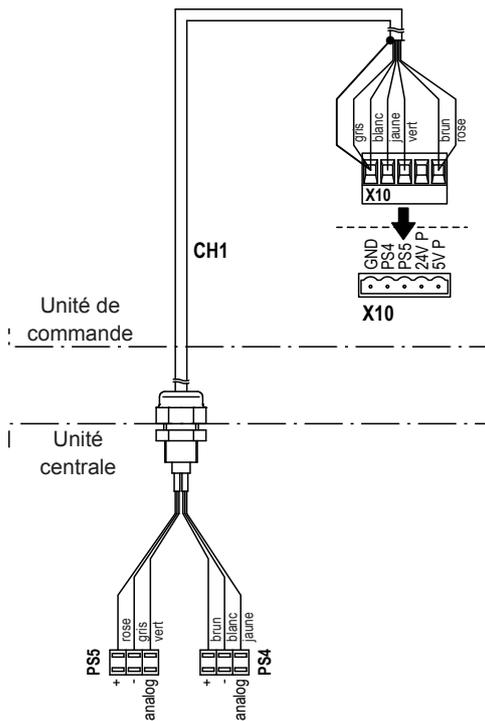
Important ! Le convertisseur de fréquence présent dans l'unité de commande des systèmes de type A avec pompe d'augmentation de la pression contient des condensateurs qui, dans certaines circonstances, pourront rester sous tension encore un certain temps après que l'unité centrale aura été débranchée du secteur. Si l'unité de commande a été mise sous tension, il faudra attendre au moins 10 minutes après que l'alimentation électrique de l'unité de commande a été coupée et avoir vérifié que les raccordements reliés au convertisseur de fréquence et à la pompe respectivement soient hors tension avant de commencer à travailler au niveau du convertisseur de fréquence et de la pompe !



Le câble du moteur est connecté en usine au convertisseur de fréquence (U1) dans l'unité de commande. Sur site, le câble du moteur doit être conduit dans l'unité centrale par le presse-étoupe et connecté au moteur de la pompe conformément au schéma. À la traversée par le passe-câble à vis métallique CEM (Z), le blindage du câble du moteur doit être mis à nu afin que celui-ci soit électriquement lié au passe-câble à vis.

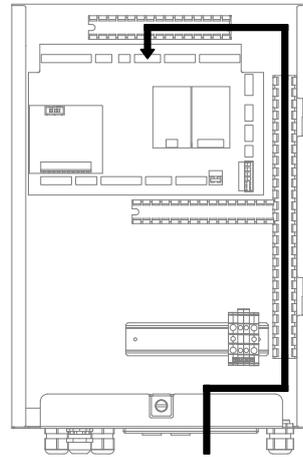
Remarque : tirer le câble restant entre l'unité de commande et l'unité centrale vers le bas dans l'unité centrale et insérer dans un passant de la gouttière de câbles de l'unité centrale.

Connexion du faisceau de câble "CH1" (Capteurs de pression)

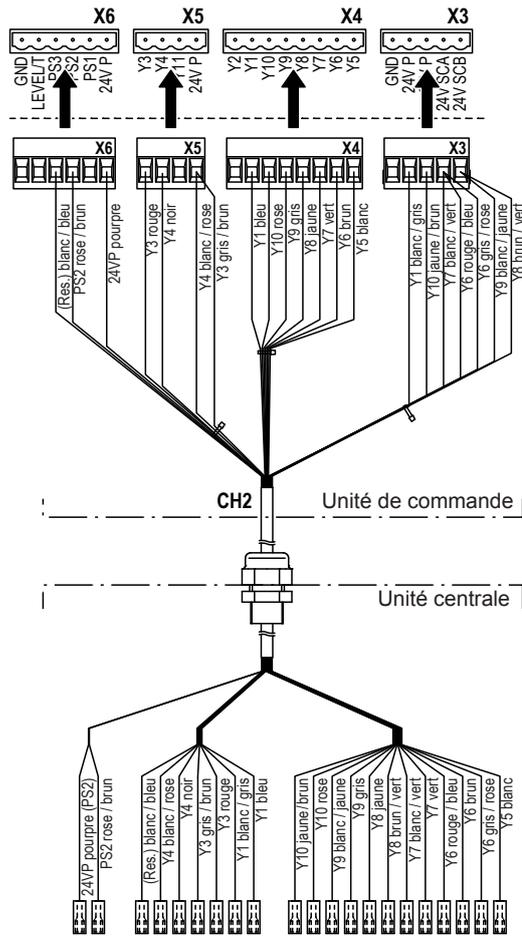


Le faisceau de câble "CH1" (capteurs de pression) est connecté en usine aux capteurs de pression correspondants dans l'unité centrale. Le connecteur du faisceau de câble doit être branché dans l'unité de commande sur la prise correspondante (X10) de la platine de régulation, conformément au schéma. Le faisceau de câble doit être conduit dans l'unité de commande par la barre passe-câbles rectangulaire.

Remarque : dans l'unité de commande, le faisceau de câble doit être disposé dans les gouttières de câbles jusqu'aux connexions de la platine de régulation (comme indiqué ci-après). Tirer le câble restant entre l'unité de commande et l'unité centrale vers le bas dans l'unité centrale et insérer dans un passant de la gouttière de câbles de l'unité centrale.

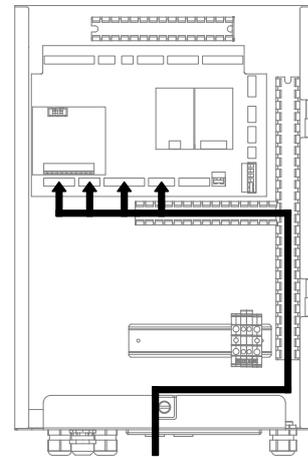


Connexion du faisceau de câble "CH2" (Vannes)

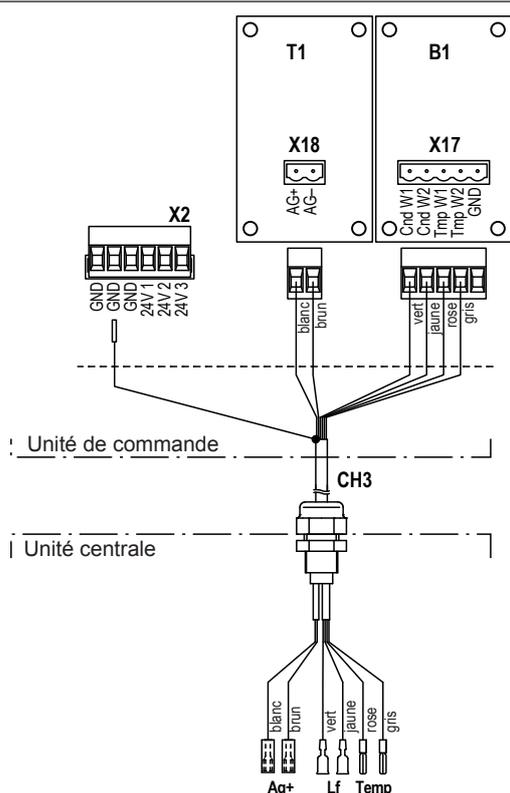


Le faisceau de câble "CH2" (Vannes) est connecté en usine aux vannes correspondantes dans l'unité centrale. Sur site, les connecteurs du faisceau de câble doivent être branchés dans l'unité de commande sur les prises correspondantes (X3-X6) de la platine de régulation. Le faisceau de câble doit être conduit dans l'unité de commande par la barre passe-câbles rectangulaire.

Remarque : dans l'unité de commande, le faisceau de câble doit être disposé dans les gouttières de câbles jusqu'aux connexions de la platine de régulation (comme indiqué ci-après). Tirer le câble restant entre l'unité de commande et l'unité centrale vers le bas dans l'unité centrale et insérer dans un passant de la gouttière de câbles de l'unité centrale.



Connexion du faisceau de câble "CH3" (Ionisation Ag et Mesure de conductance)

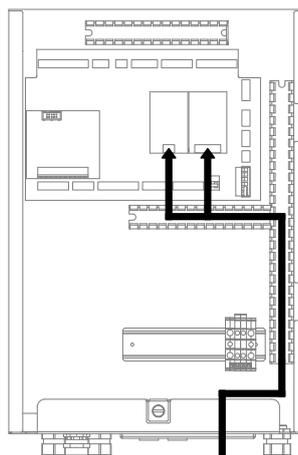


Le faisceau de câble "CH3" (Ionisation Ag et Mesure de conductance) est connecté en usine à la cartouche d'ionisation à l'argent et au capteur de conductance dans l'unité centrale. Les connecteurs du faisceau de câble doivent être branchés dans l'unité de commande sur les prises correspondantes de la platine d'ionisation Ag (X18) et de la platine de surveillance de la conductance (X17).

Le blindage du faisceau de câble doit être connecté à la borne "GND" de la barrette à bornes "X2".

Le faisceau de câble doit être conduit dans l'unité de commande par la barre passe-câbles rectangulaire.

Remarque : dans l'unité de commande, le faisceau de câble doit être disposé dans les gouttières de câbles jusqu'aux connexions des deux platines (comme indiqué ci-après). Tirer le câble restant entre l'unité de commande et l'unité centrale vers le bas dans l'unité centrale et insérer dans un passant de la gouttière de câbles de l'unité centrale.



4.7.4 Raccordement électrique externe

4.7.4.1 Schéma de raccordement raccords externes

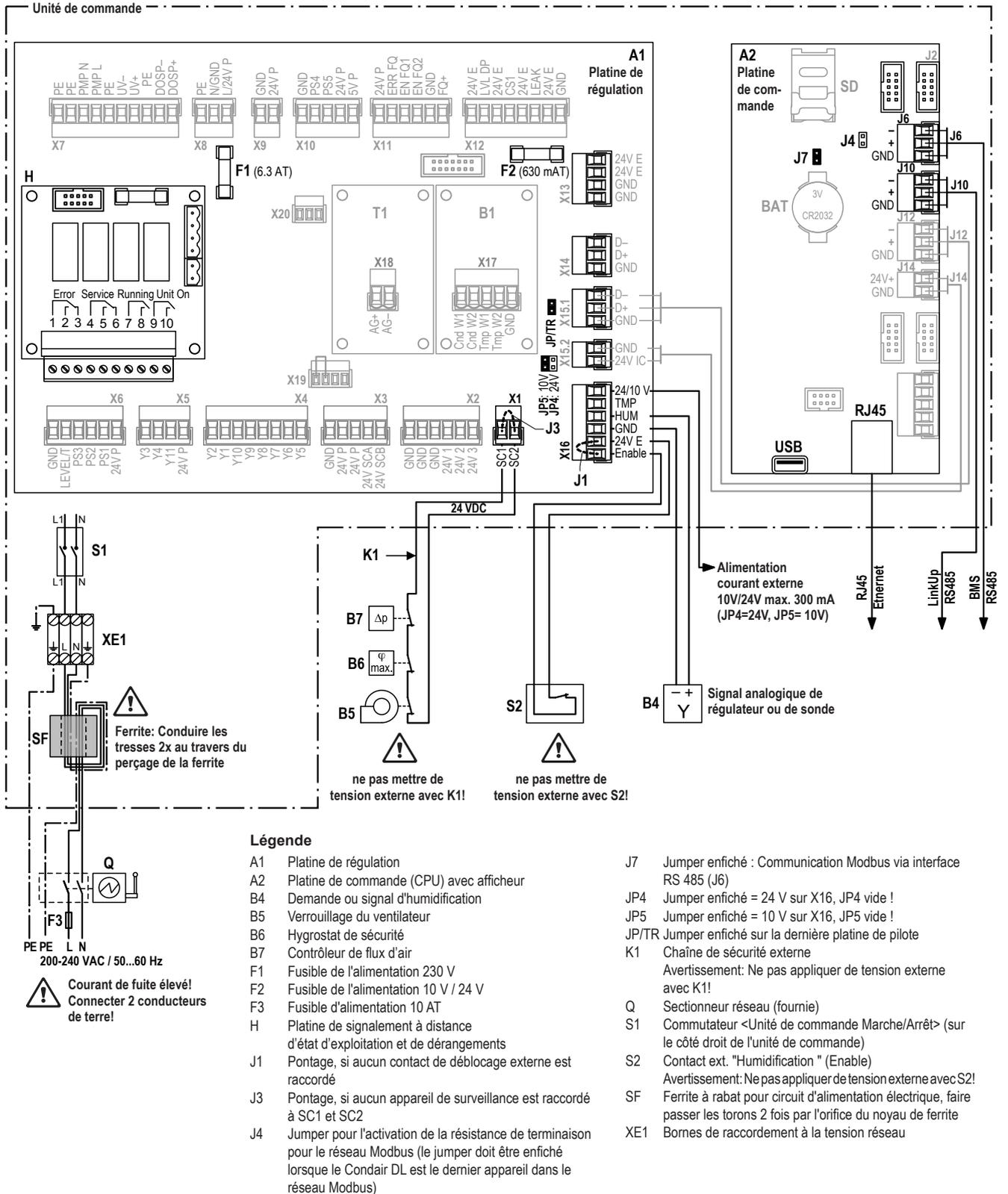
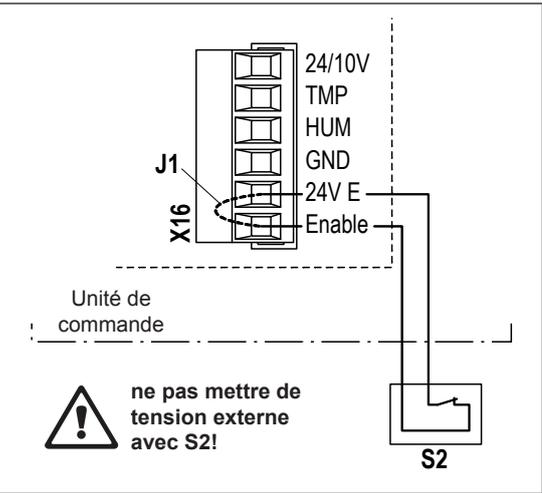


Fig. 39: Schéma de raccordement raccords externes

4.7.4.2 Travaux de raccordement électrique externe

Connexion de la chaîne de sécurité externe	
<p>Unité de commande</p> <p>ne pas mettre de tension externe avec K1!</p> <p>24 VDC</p> <p>K1</p> <p>B7 Δp</p> <p>B6 φ max.</p> <p>B5</p>	<p>Les contacts sans potentiel du dispositif de surveillance externe (par ex. verrouillage de ventilateur B5, hygromètre à maximum B6, contrôleur de flux d'air B7, etc.) sont connectés en série (chaîne de sécurité K1), conformément au schéma, aux bornes "SC1" et "SC2" de la barrette à bornes "X1" de la platine de régulation. Le câble de connexion doit être conduit dans l'unité de commande soit par la barre passe-câbles rectangulaire, soit par un passe-câble à vis libre.</p> <p>Remarque : si, pour quelque raison que ce soit, aucun dispositif de surveillance n'est connecté aux bornes "SC1" et "SC2", un pont "J1" doit être connecté sur les bornes.</p> <p>ATTENTION ! Ne pas appliquer de tension externe sur les contacts "SC1" et "SC2" avec les contacts des appareils de surveillance.</p>
Connexion du signal de demande ou d'humidification	
<p>Unité de commande</p> <p>JP5: 10V JP4: 24V</p> <p>X16</p> <p>24/10V</p> <p>TMP</p> <p>HUM</p> <p>GND</p> <p>24V E</p> <p>Enable</p> <p>10V/24V</p>	<p>Le câble de signal d'un régulateur externe ou d'un capteur d'humidité (en cas d'utilisation du régulateur interne P/PI) est connecté aux bornes "HUM" et "GND" de la barrette à bornes "X16" conformément au schéma. Pour les valeurs de signal admissibles, veuillez consulter les données techniques qui figurent dans la notice d'utilisation. Le câble de connexion doit être conduit dans l'unité de commande soit par la barre passe-câbles rectangulaire, soit par un passe-câble à vis libre.</p> <p>Remarque : Si le régulateur externe ou le capteur d'humidité doit être alimenté avec 10 V ou 24 V par la platine de pilote (terminal "24/10 V"), le cavalier correspondant ("JP5 : 10 V" ou "JP4 : 24 V") doit être posé et l'autre cavalier retiré.</p> <p>Le blindage du signal de régulation est connecté à la borne "GND".</p> <p>Attention ! Si le blindage du signal de régulation est connecté côté installation à un potentiel ou à un conducteur de terre, il ne peut pas être connecté à la borne "GND".</p>

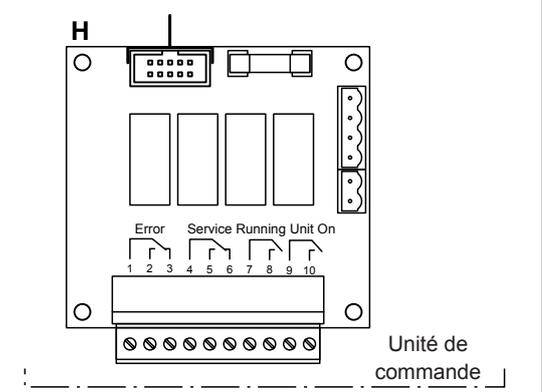
Connexion d'une autorisation externe



Le contact sans potentiel d'un interrupteur d'autorisation externe est connecté conformément au schéma aux bornes "24 V" et "Enable" de la barrette à bornes "X16". Le câble de connexion doit être conduit dans l'unité de commande soit par la barre passe-câbles rectangulaire, soit par un passe-câble à vis libre.

ATTENTION ! Ne pas soumettre les bornes de connexion à une tension externe par l'interrupteur d'autorisation externe.

Connexion signalement à distance d'état d'exploitation et de dérangements



La platine de signalement à distance d'état d'exploitation et de dérangements possède quatre contacts de relais sans potentiel pour la connexion des messages d'exploitation et de dérangements suivants :

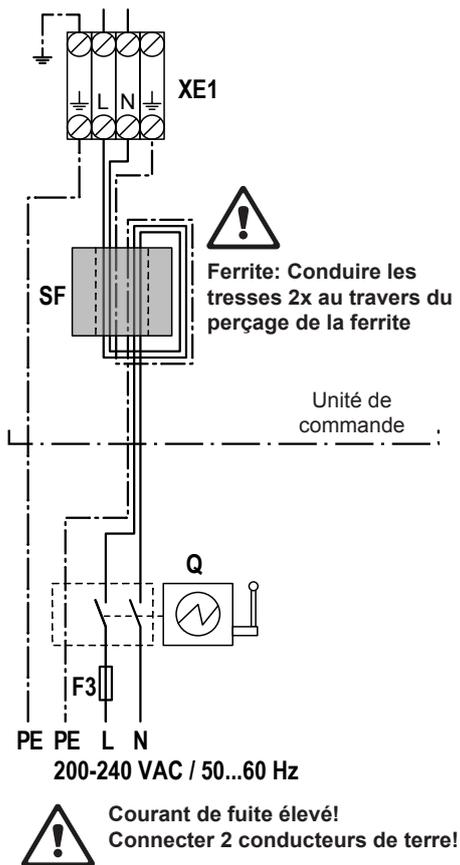
- "Error" :
Ce relais est activé en présence d'une anomalie.
- "Service" :
Ce relais est activé à échéance de l'intervalle de maintenance paramétré.
- "Running" :
Ce relais se ferme dès que le Condair DL humidifie l'air.
- "Unit on" :
Ce relais se ferme dès que l'alimentation électrique de l'unité de commande du Condair DL est allumée.

Le câble de connexion doit être conduit dans l'unité de commande soit par la barre passe-câbles rectangulaire, soit par un passe-câble à vis libre.

La charge maximale d'un contact est de : 250 V / 8 A.

Pour la manœuvre de relais ou de contacteurs, des modules antiparasites adaptés doivent être installés.

Connexion de l'alimentation électrique



La connexion de l'**alimentation électrique** (L1, N et 2xPE) s'effectue sur les bornes XE1 conformément au schéma électrique. La phase "L1", le conducteur neutre "N" et un des câbles de terre "PE" doivent être conduits dans deux passants à travers la ferrite "SF" fourni.

Le montage du **fusible "F3"**, du **sectionneur "Q"** (dispositif de sectionnement omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts minimale de 3 mm, fourni) et d'un interrupteur différentiel avec un courant de déclenchement de 30 mA (côté installation, voir également instructions tout en bas) sur la ligne d'alimentation est absolument obligatoire.

Le sectionneur doit être monté à proximité immédiate de l'unité de commande (distance max. 1 m) et doit être aisément accessible, à une hauteur entre 0,6 m et 1,9 m (recommandation : 1,7 m).

ATTENTION ! S'assurer que la tension indiquée sur la plaque signalétique correspond bien à la tension locale du réseau. Si ce n'était pas le cas, l'appareil de commande ne peut en aucun cas être raccordé.

DANGER ! Pour garantir la sécurité relative au convertisseur de fréquence, le **conducteur de terre doit être doublé et le deuxième conducteur de terre doit être connecté directement à la liaison équipotentielle la plus proche**. La section des conducteurs de terre doit correspondre aux prescriptions locales en vigueur. Si, pour des raisons liées à l'installation, le conducteur de terre ne peut pas être doublé, celui-ci doit avoir une section minimale de 10 mm².

Remarque : En cas de connexion de l'unité de commande à un réseau avec disjoncteur différentiel, le disjoncteur différentiel utilisé doit être conçu pour le fonctionnement avec des convertisseurs de fréquence et leurs filtres. En cas de problème de fonctionnement de l'unité de commande avec le disjoncteur différentiel, veuillez contacter votre représentant Condaïr.

Connexion d'options

Pour la connexion d'options (par ex. surveillance des fuites), veuillez suivre les consignes des différentes notices de l'option en question.

CONSEIL, VENTE ET SERVICE APRÈS-VENTE :



CH94/0002.00

Condair AG
Talstrasse 35 - 37, 8808 Pfäffikon SZ, Suisse
Tél. : +41 55 416 61 11, Fax : +41 55 416 62 62
info@condair.com, www.condair.com

The Condair logo features a stylized graphic of three wavy lines to the left of the word 'condair' in a bold, lowercase, sans-serif font.